113 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

L'AUBE DE LA REVOLUTION

UNE PRODUCTION MARC FAVIER

BIMESTRIEL 25,00 F

UNE EXCLUSIVITÉ SAFAC

à l'intention des Amateurs d'Art

TIRAGE LIMITÉ A 500 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS DE 001 À 500

Nous avons fait réaliser cette magnifique reproduction « Portrait de Mme de N. » œuvre de l'artiste champenois Anne François ARNAUD né à Troyes, mort en 1846.

Toutes les nuances voulues par l'artiste ont été parfaitement rendues par une sélection quadrichrome manuelle.

L'impression offset sur papier de grande qualité en grand format 50 x 65 cm a permis de dégager de larges marges blanches qui valorisent encore le dessin.

Chaque reproduction sera expédiée sous tube carton fort.

33 COMMERÇANTS

Croix Dampierre, je préfère !

vous réservent un accueil sympathique

51000 CHALONS SUR MARNE

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

113

5 BICENTENAIRE

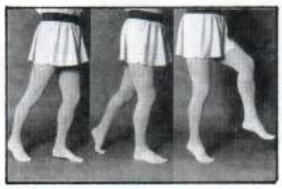

35 BRANLE

9 L'AUBE DE LA REVOLUTION

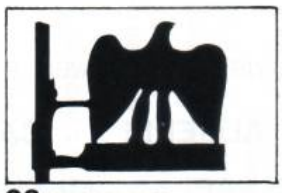

38 GIROUETTES

15 L'AUBE ET LA REVOLUTION

39 LIJOU

Crédit photographique : VIDEON - Ris Orangis, Gilbert Roy.

safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 11515.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 221 R Châlons s Marne. Siège social : Les Grandes Chapelles 10170 Méry sur Seine. Antenne Marne : 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Jean-Claude Pierson. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons s Marne.

DÉPARTEMENT DE L'Aube

REIMS

Du 8 au 12 juin 1989

LES 8es SACRES DU FOLKLORE

LE PLUS GRAND FESTIVAL DE FOLKLORE DU NORD DE LA FRANCE

ENTREZ DANS LA DANSE AVEC

AUTRICHE ALGERIE CANADA

GRECE ISRAEL MEXIQUE

TCHECOSLOVAQUIE FRANCE

Jeudi 8 juin
20 h 45 : Soirée d'ouverture au « Grand Théâtre »

Vendredi 9 juin
15 h 00 : Matinée au cinéma « Opéra »
21 h 00 : Spectacle « Parvis de la Cathédrale »
23 h 00 : Feu de St Jean « Place de la Cathédrale »

Samedi 10 juin
15 h 00 : Matinée au cinéma « Opéra »
21 h 00 : Soirée de gala « Place Royale »

Dimanche 11 juin
15 h 15 : Défilé historique

Lundi 12 juin
20 h 45 : Soirée de clôture - Remise des Sacres au « Grand Théâtre »

ORGANISATION - CONTACT : LES JOLIVETTES 26 85 22 98

B.P. 1307 - 51061 REIMS CEDEX

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

COMPLETEZ VOTRE COLLECTION

ANCIENNE SERIE Format 16 × 24 cm

☐	2 Revue du folklore de l'Aube	5 F
☐	29 Val Perdu (Aube)	6 F
☐	31 Costume de St Dizier-Wassy	6 F
☐	45 Centenaires aubois	7 F
☐	55 Taques de cheminée et styles (II)	9 F
☐	57 Vieux bal à Celles (danses)	9 F
☐	58 Les empiriques (médecine)	9 F
☐	59 Les roulées de Pâques	9 F
☐	61 Le carillonneur	9 F
☐	64 Les archers de Bar s Aube	9 F
☐	65 La foudre dans l'Aube	10 F
☐	66 Le feu du ciel (Aube)	10 F
☐	67 Révolte des vignerons barséquanais (1911)	10 F
☐	69 Une ferme à Channes (Aube)	10 F
☐	70 Maison de St André (Aube)	10 F
☐	73 Le cochon	12 F
☐	74 Le charron et la roue	12 F
☐	79 Brelleurs et mariniers	15 F
☐	83 Labours à Channes (Aube)	12 F
☐	84 La craie à Chepy (Marne)	12 F
☐	85 Les chemises de femme	20 F
☐	88 Charrues dans l'Aube	15 F
☐	89 Lavoirs	15 F

NOUVELLE SERIE Format européen

☐	90 Le coq de clocher	Epuisé
☐	91 La musette hautbois pastoral	25 F
☐	92 Bonneterie de Romilly s Seine (Aube)	25 F
☐	93 Le grain, source d'énergie (Marne)	25 F
☐	94 Le langage troyen au XVIII*	Epuisé
☐	95 La vannerie à jours à Bussiéres (Hte M.)	Epuisé
☐	96 Noces et banquets (50 desserts)	25 F
☐	97 Bière et brasserie à St Dizier (Hte M.)	Epuisé
☐	98 La vie au marais de Villechétif-Creney	25 F
☐	99 Vins et liqueurs (100 recettes)	Epuisé
☐	100 Le parler du Nogentais (Aube)	25 F
☐	101 Cuisine traditionnelle (80 recettes)	25 F
☐	102 Carnaval à Wassy (74 costumes)	25 F
☐	103 St Sébastien et les archers	25 F
☐	104 La vie au XVIII* à la Motte Tilly (Aube)	25 F
☐	105 Apprenti coutelier à Forcey (Hte M.)	25 F
☐	106/7 Contes drôlatiques (spécial BD)	45 F
☐	108 La fée électricité	25 F
☐	109 Mairy s Marne (1874-1946)	25 F
☐	110 Rondes et branles	25 F
☐	111 Girouettes	25 F
☐	112 Costumes châlonnais au XIX*	25 F
☐	113 L'Aube de la Révolution	25 F

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

safac

A PARAITRE

L'artisan chocolatier
La filature de Lencilos
L'habitat traditionnel en terre crue

Les écreignes
Cadrans solaires et cadraniers

safac

OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

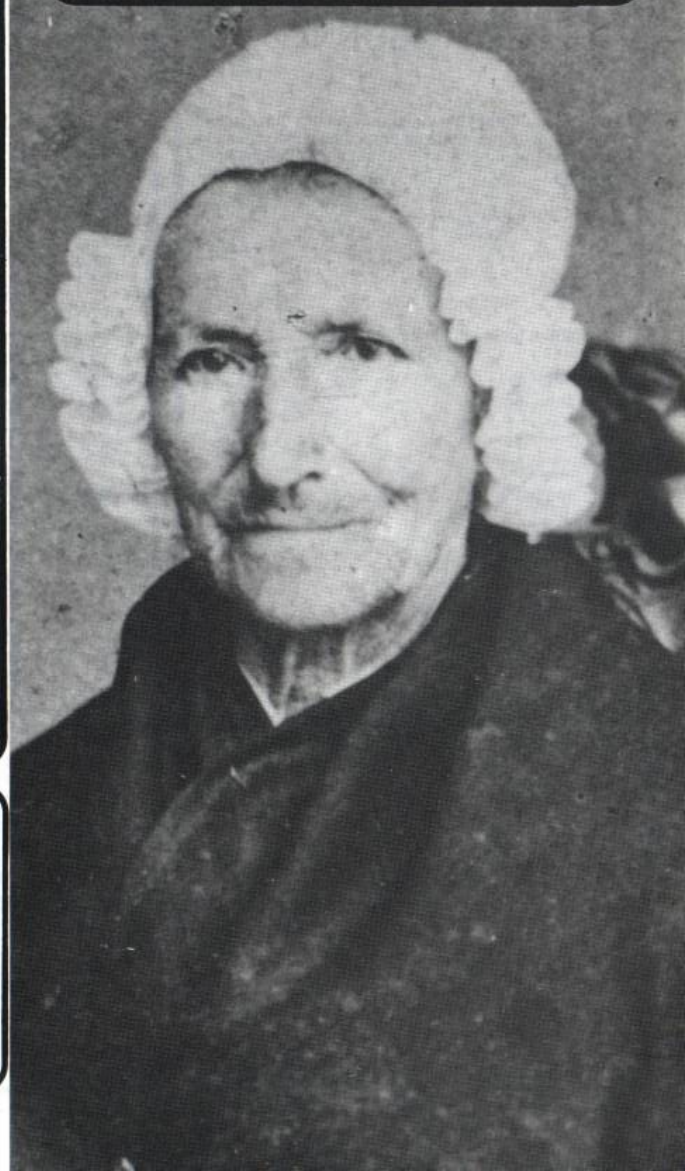

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

113 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

113 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU PORTRAIT DE Mme DE N. PAR A.-F. ARNAUD AU PRIX DE 100 F franco L'UNITE

en exemplaires numérotés

(les numéros sont attribués dans l'ordre de réception des commandes, le cachet de la poste faisant foi)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

BICENTENAIRE

Célébrer le Bicentenaire de la Révolution, est-ce une mode à laquelle il faut sacrifier ?

Est-ce faire l'apologie de la Terreur et de la guillotine ?

Ou bien encore, vouloir ériger la Prise de la Bastille, en fait glorieux de notre Histoire de France ?

Non, car, s'il en était ainsi, ils auraient raison, ceux qui trouvent à cette commémoration, une odeur de soufre.

La Révolution Française, c'est bien plus et bien mieux que celà :

C'est le passage du pouvoir absolu à la Démocratie, de la contrainte à la Liberté, et la prise de la Bastille en est le symbole, même si l'acte en lui-même, est peu glorieux.

Malgré les excès et les crimes de la période révolutionnaire — Mais quelle révolution en est indemne ? — à travers deux Empires, quelques Restaurations et cinq Républiques, les Français ont pris goût à la Liberté.

On peut affirmer qu'aujourd'hui la France est en bonne place parmi la douzaine de Démocraties dignes de ce nom. Et, nous avons montré, il y a quarante cinq ans, que nous savions tout sacrifier pour la défendre.

Le passage de l'autocratie à la liberté aurait-il pu se faire, en France sans bouleversements et sans drames ?

L'Angleterre l'a réussi par une lente évolution, sans trop gros heurts.

On ne réécrit pas l'histoire mais on doit en tirer les enseignements :

La Liberté nous a coûté trop cher pour prendre le risque de la perdre !

Bernard LAURENT
Sénateur et Président du Conseil général de l'Aube

DÉPARTEMENT DE L'Aube

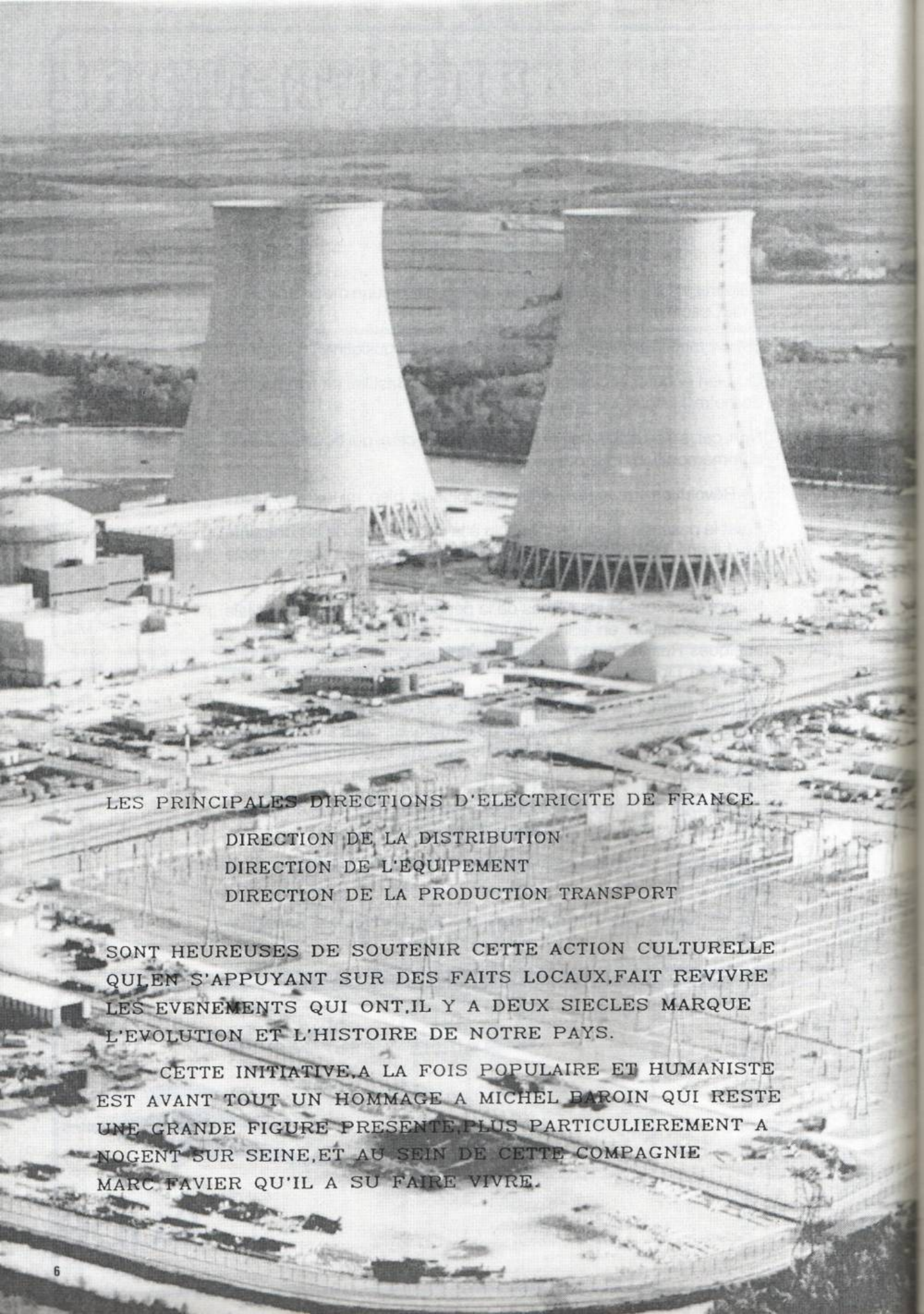

LES PRINCIPALES DIRECTIONS D'ELECTRICITE DE FRANCE

DIRECTION DE LA DISTRIBUTION
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT
DIRECTION DE LA PRODUCTION TRANSPORT

SONT HEUREUSES DE SOUTENIR CETTE ACTION CULTURELLE QUI,EN S'APPUYANT SUR DES FAITS LOCAUX,FAIT REVIVRE LES EVENEMENTS QUI ONT,IL Y A DEUX SIECLES MARQUE L'EVOLUTION ET L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS.

CETTE INITIATIVE,A LA FOIS POPULAIRE ET HUMANISTE EST AVANT TOUT UN HOMMAGE A MICHEL BAROIN QUI RESTE UNE GRANDE FIGURE PRESENTE,PLUS PARTICULIEREMENT A NOGENT SUR SEINE,ET AU SEIN DE CETTE COMPAGNIE MARC FAVIER QU'IL A SU FAIRE VIVRE.

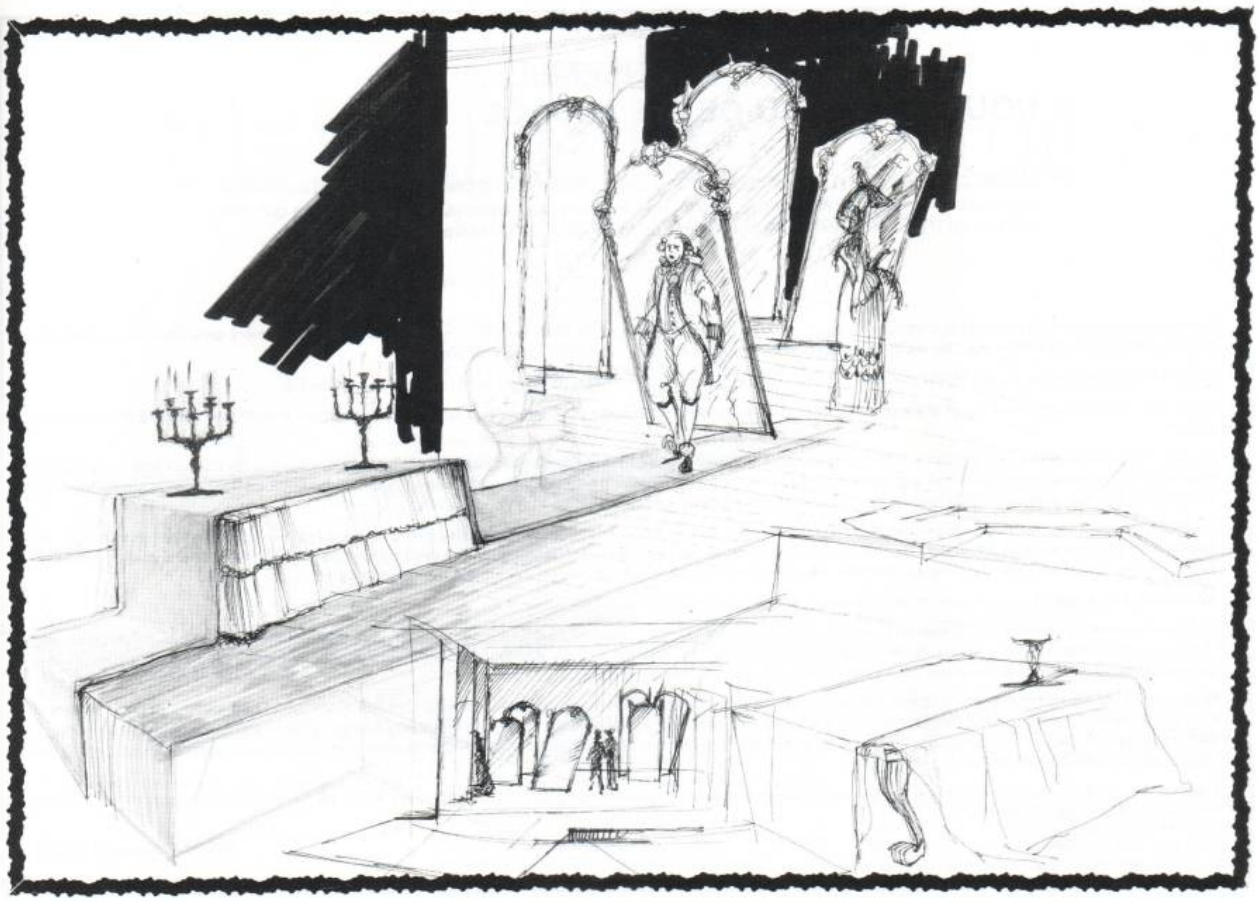

Le Bicentenaire agite la créativité et l'imagination de chacun. Quelle commune, si petite soit-elle n'aura pas son projet pour célébrer comme il se doit la naissance de la République ? La Liberté, l'Egalité et la Fraternité seront fêtées cette année en permanence dans toute la France. A l'étranger, on se mobilise aussi, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et bien d'autres pays apporteront leur pièce à cette célébration. Seulement, voilà, le hasard des évènements qui ont jalonné la préparation du Bicentenaire a semé de tels obstacles, qu'avec le temps, ils sont devenus insurmontables.

« Mais, lorsque le hasard se prononce toujours dans le même sens, n'est-ce pas là le signe inéluctable du destin ? » expliquait le Président Edgar Faure, second président de la mission du bicentenaire qui s'était beaucoup dépensé pour mener à bien cette tâche.

Malgré la bonne volonté et les moyens dont disposent aujourd'hui les responsables du Bicentenaire, il manquera toujours ce lien, ce trait d'union qui devait donner toute sa puissance à l'évènement. C'est ce lien que je souhaiterais évoquer et que mon époux avait imaginé.

« Que la France assume son destin : être à nouveau une conscience universelle, un phare de l'espérance ». Tel est l'esprit qui devait présider aux destinées de la première Mission du Bicentenaire. Pour ce faire, Michel Baroin avait défini quatre lignes de force qui composaient la charte du Bicentenaire :

D'abord, la fête de la Fraternité Universelle.

Objectif : rassembler les maires des communes de France et d'Europe ainsi que des délégations du monde entier afin d'offrir le 14 juillet, un pacte de Fraternité aux peuples de la Terre.

Ensuite : **le rassemblement des familles spirituelles et scientifiques** pour le bicentenaire de l'ouverture des Etats-Généraux. Un grand défi, une grande question. Quelle éthique pour l'homme du troisième millénaire ?

Troisième articulation : la présentation le 16 août 1989 d'un projet de **Déclaration Universelle de la jeunesse** qui intègrerait les droits de l'Homme de la troisième génération : ceux de **Solidarité.**

Enfin on imagine mal de ne pas voir nos Parlements réfléchir aux institutions nécessaires pour l'homme du troisième millénaire et l'on ne concevrait pas de ne pas **célébrer la vie par une fête de créativité** faisant bouillonner l'imagination, suscitant l'ingéniosité de nos artistes, musiciens, peintres, sculpteurs, de nos artisans, de nos industriels, de nos commerçants afin de promouvoir la France au travers de ses villes.

En résumé, il s'agissait de célébrer un évènement qui a marqué l'histoire des institutions humaines, en évoquant ce qu'il a apporté de prometteur, de puissant, d'évolutif et d'humaniste, plutôt que de rappeler ce qui divise et qui ne paraît pas relever de l'intérêt général des peuples en ce moment précis de leur histoire.

1789 fut une année révolutionnaire.

1989 devrait l'être aussi, mais cette révolution-là, sera une révolution humaine faisant l'économie de la violence, de l'agressivité et de la haine, celle qu'attend l'homme à la veille du troisième millénaire.

Michèle BAROIN

ENSEMBLE, NOUS AVONS EU CETTE AUDACE

L'AUBE DE LA REVOLUTION est dédié à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont eu l'audace de se lancer dans cette folle aventure, à tous ceux, individus, associations, élus et entreprises qui nous ont permis de commémorer avec faste ce tournant capital de l'Histoire de France.

L'Aube est un département dynamique. Cette commémoration vient à point nommé pour nous le démontrer. Des quatre coins du département, de la ville la plus importante au plus petit village, des hommes, des femmes se sont mobilisés pour réaliser une grande œuvre artistique.

Tout au long d'une année, ils ont répété des scènes de comédie, des chants, des danses. Ils ont peint, cloué, cousu et surfilé.

Chacun à notre mesure, nous avons été un maillon fort et indispensable pour cette réalisation. Mais quel meilleur exemple d'union, de fraternité et d'ouverture d'esprit ?

Un dicton britannique affirme que les Droits de l'Homme, c'est comme le gazon : il faut l'avoir planté sept siècles auparavant et l'arroser tous les matins. Cette déclaration, si fragile et si menacée à travers le monde et dont la France peut, à juste titre, s'enorgueillir d'en être l'origine, et dont le principe fondamental est fédérateur de notre démarche. Au-delà des affinités politiques, nous avons construit. Nous avons appris à nous connaître et à nous estimer.

Ce spectacle a déjà plus qu'atteint son premier objectif : chacun a pu « faire l'artiste », et s'ouvrir aux autres disciplines. Souvent trop impliqués dans nos associations, les théâtreux ne vont pas voir les concerts, ou les chanteurs, les galas de danse. Les publics également sont morcelés. Aujourd'hui, nous avons lancé des passerelles. Nous avons un vécu commun. Demain, nous en sommes sûrs, les musiciens iront voir les pièces interprêtées par leurs amis et réciproquement.

Maintenant, il faut que le public suive, et nous sommes sûrs qu'il le fera.

Le second objectif est de montrer l'intensité et la qualité des associations artistiques auboises. Que d'énergies, que de talents méconnus ! Grâce aux moyens mis en œuvre — humains, financiers et techniques — L'AUBE DE LA REVOLUTION est un formidable tremplin promotionnel. C'est aussi la rencontre des amateurs et des professionnels où chacun enrichit l'autre de son savoir et de son expérience, dans le respect et l'estime mutuels.

Nous avons créé. Non sans mal, mais la victoire n'en est que plus méritoire. Et ces femmes, ces hommes que nous sommes, qui prouvent ce dynamisme et cette ouverture d'esprit dans leurs loisirs, continuent de s'affirmer dans leur travail, ce que l'on appelle la vie active, c'est en cela que la culture s'affirme comme le complément régénérateur de l'économique. Et l'Aube continuera d'être énergique en perpétuant et développant son activité culturelle, c'est-à-dire mieux vivre dans sa ville, la conviviabilité, l'accès à la connaissance, l'épanouissement de la personnalité.

Dans cette nouvelle donne qu'est l'Europe, notre communauté champenoise doit évoluer, s'adapter. Espérons que L'AUBE DE LA REVOLUTION apporte sa modeste contribution à la révolution de l'Aube.

Marc FAVIER, Sylvie TRUFFET

LE CHAMPAGNE DEVAUX ET L'AUBE DE LA REVOLUTION

La renaissance de "Veuve DEVAUX"
parmi les grandes marques champenoises
est le défi relevé par 750 producteurs
associés à la première maison de champagne
de notre département.

Cette ambition, ils veulent la partager
avec les promoteurs des évènements de qualité
et des projets culturels les plus audacieux
que se donnent les Aubois.

En 1989, le CHAMPAGNE DEVAUX se doit donc de saluer,
par son soutien,
la grande aventure collective
de l'AUBE DE LA REVOLUTION
pour célébrer au-delà de l'esprit révolutionnaire,
les vertus de l'audace,
principal ingrédient des réussites auboises.

LE CHAMPAGNE VEUVE A. DEVAUX
depuis 1846

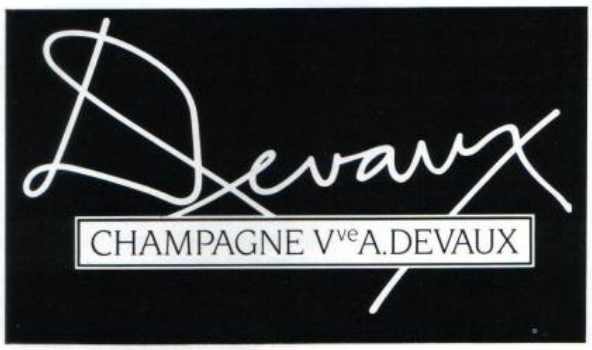

L'AUBE DE LA REVOLUTION

Réalisation	**Marc FAVIER et Sylvie TRUFFET**
Texte	**Maria DUCCHESCI**
Scénographie et costumes	**Daniel CHANSON**
Modéliste	**Delphine CAPOSSELA**
Création lumière et Régie générale	**Daniel LINARD**
Conseiller musical	**Jean-Louis GUIGNON**
Orchestration	**Maurice FAILLENOT**
Copiste	**Jean BLAISEL**
Conseillers historiques	**Michel ROCHE et Benoît VAN REETH**
Perruques et coiffures	**Laurence ROUSSEL**
Réalisation décors	**Hubert DUSSAILLANT**
Photo de l'affiche	**François SALIS**

PRINCIPES SCENOGRAPHIQUES

Les salles des fêtes ou polyvalentes où nous présentons le spectacle n'offrent pas toujours :

Le dégagement nécessaire aux changements de scènes.

Le matériel de sonorisation et d'éclairage ni même leur implantation possible.

La visibilité de l'ensemble du spectacle.

La conception du spectacle a dû s'attacher à l'essentiel, à ce qu'il était possible d'améliorer, et, des particularités de chaque salle, tirer un « style ».

LES DECORS

Ils s'adaptent à tous les espaces scéniques.

Ils sont des « touches », des éléments, qui suggèrent un lieu.

Ils sont mobiles et légers.

L'importante distribution et les costumes tiennent lieu de décors.

L'ECLAIRAGE

Nous utilisons les moyens de chaque salle. Pour les plus démunies, nous empruntons le matériel à d'autres salles (c'est l'entraide).

Dans tous les cas, nous optons pour la plus grande efficacité.

POUR UNE MEILLEURE APPREHENSION DU SPECTACLE TOUS LES MOYENS SONT MIS EN ŒUVRE

L'aménagement de petits espaces scéniques à l'avant ou sur les côtés de la scène principale apporte des avantages certains :

Dynamiser le spectacle en facilitant le mouvement. Alors qu'une scène se termine, une autre peut prendre naissance sur un de ces espaces, sans interruption. De plus, ils servent l'intimité de certaines scènes et donnent l'ampleur à certaines autres qui comptent de nombreux intervenants.

Donner au spectateur une place privilégiée : le centre. L'action se déroule à sa droite, à sa gauche ou devant lui. Les acteurs entrent en scène de tous les côtés possibles. Cette fête est celle du spectateur.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Du haut du perchoir que lui offre le temps, l'historien n'a pas à agiter l'épée de Damoclès. Plutôt que de condamner, il faut comprendre les hommes de la Révolution. Et — même si L'AUBE DE LA REVOLUTION ne traite que de 89 — acquitter Louis XVI aujourd'hui, sans tenir compte du contexte, n'a aucun intérêt. Qu'il soit sans-culotte, bourgeois ou aristocrate, nul n'est foncièrement mauvais. Tout au plus, ces acteurs s'affrontent car ils ont des intérêts divergents.

Même si nous avons grossi les traits pour le spectacle, nous avons voulu respecter ce qu'il est convenu d'appeler *« L'Histoire des mentalités »*.

JULIEN

Fils du notaire. Après avoir fait son Droit, son avenir était tracé : reprendre l'étude de son père. Mais, comme nombre de jeunes lettrés, il est farci d'idées nouvelles : il a lu Voltaire et Rousseau et admire La Fayette. Il s'engage alors dans son armée américaine. Il rencontre là-bas celui qui deviendra, le 7 janvier 1789, le premier Président des Etats-Unis d'Amérique, Georges Washington.

De retour dans son village natal, on l'estime le mieux placé pour défendre les intérêts du Tiers-Etat aux Etats Généraux.

Respectueux de Louis XVI, c'est *un libéral* favorable aux principales réformes de 89 : abolition des privilèges, déclaration des Droits de l'Homme.

Mais n'oublions pas que — tel Kronos — les révolutions ont pour habitude de dévorer leurs propres enfants.

BERTRAND

C'est un agriculteur qui arrive tout juste à se maintenir. Les hivers de 87 et 88 ont été très mauvais pour les récoltes. Les impôts en nature sont très mal perçus et l'on ne dégage pas assez d'excédents pour vendre. Encore une année de disette, et il faut vendre ce qui n'est pas hypothéqué. Témoin du siècle écoulé, il constate la baisse du niveau de vie.

Il symbolise *une paysannerie traditionaliste*, donc bon royaliste. Plutôt méfiant au *« gaspillage d'énergie »* qu'est la Révolution.

Mais il comprend rapidement qu'elle est faite pour lui.

MARCEL

Fils aîné de Bertrand. Comme on ne peut diviser le patrimoine familial, c'est lui qui héritera des terres. Par le changement *il craint de tout perdre* et s'oppose fortement à la Révolution, jusqu'au meurtre de son frère.

ANDRE

Fils cadet de Bertrand. Il n'aura que la portion congrue de l'héritage. Il est donc parti faire son Tour de France, son compagnonnage d'artisan. Il est présent aux temps forts de la Révolution : la Journée des Tuileries à Grenoble, les émeutes au Quartier Saint-Antoine, la prise de la Bastille.

Ayant beaucoup vu et beaucoup appris, il sent la France bouger. C'est *le peuple en action*. Il préfigure les Sans-culotte, cette force de pression qui soutiendra la Montagne et donnera pouvoir et légitimité à Robespierre, le Comité de Salut Public et... la Terreur.

Pour André, on peut très bien se passer de roi — c'est le modèle des Provinces-Unies.

ISABELLE

La fille de Bertrand est *une jeune fille « éclairée »*.

C'est Julien qui lui a appris à lire quand elle était enfant. Elle a prolongé ses lectures dans les Ecritures saintes chez les Chanoinesses.

Quand elle le peut, elle va à Troyes où des Clubs de femmes se réunissent secrètement pour ne pas être isolées et raillées dans ce monde d'hommes.

MERCIER

Son père est un artisan du village qui s'est enrichi grâce *aux innovations techniques*.

Il habite à troyes où il dirige une fabrique de tissus. Il revend les pièces tissées dans les fermes pendant l'hiver. Il craint que la Révolution ralentisse l'activité économique et perturbe les échanges internationaux.

Il se ralliera à la monarchie limitée, comme en Angleterre.

LE BARON

Représentant de *la petite noblesse* qui vit aux dépens du peuple et le méprise. Il veut limiter les pouvoirs du Roi mais, au profit de l'aristocratie.

Il ne peut être opposé à la Nuit du 4 août qui le condamne à la ruine. Il s'enrôlera dans les armées contre-révolutionnaires que lancent les frères du Roi.

MARIE

Son mari était un homme de ferme, mais en 1788, le travail se raréfie. Les emplois sont précaires, saisonniers et journaliers. Ils vont d'une ville à l'autre chercher du travail, presque vagabonds. Cet hiver, il a pris froid. La fièvre l'a emporté en quelques jours.

Marie déteste cette société qui a tué son mari. Elle fait partie *des enragées*.

Marc FAVIER

LE SYNOPSIS

Marc FAVIER

ACTE I : du 1er janvier au 5 mai

Scène 1 : Chez le Maire, le 1er janvier.

Monsieur le Maire et sa femme fêtent le nouvel an. Sont présents : Mercier, l'industriel-négociant, le prêtre, le Baron et Julien. Julien est de retour des Amériques. Il parle de Paris où il a rencontré son ami La Fayette et Mirabeau. On pense à Julien pour représenter la région aux Etats généraux.

Le médecin survient avec Marie, une vagabonde prête à accoucher. La femme du Maire lui offre l'hospitalité.

Scène 2 : à la ferme des Bertrand le 1er janvier.

Le père annonce à sa fille Isabelle que Mercier l'a demandé en mariage. Les deux frères d'Isabelle, Marcel et André, s'opposent. On évoque le retour de Julien qui apprit à lire à Isabelle quand elle était enfant.

Scène 3 : à la taverne le 1er janvier.

Les journaliers chantent et dansent. Lors d'une pause, ils évoquent la dureté des temps.

Scène 4 : à Versailles en février.

Le Roi et la Reine donnent une réception. Le Baron est repoussé par une Marquise. Celle-ci demande à La Fayette qui est le jeune homme avec lequel il s'entretient : C'est Julien.

Scène 5 : la boulangerie du village en février.

Les femmes font la queue pour le pain. C'est la disette. Isabelle attend aussi. Passe Julien. Ils sont émus. Les commérages vont bon train...

Scène 6 : la place du village en mars.

André, le frère d'Isabelle, qui fait son compagnonnage, croise le Baron. André reproche au Baron d'être un fardeau pour le peuple. Le Baron fait frapper André par ses gens.

Scène 7 : chez le Maire en mars.

Il babille avec le fils de Marie. Le Maire entouré du curé et du médecin tente de dissuader André de se venger du Baron. Evocation de la préparation des Etats généraux et des cahiers de doléances. André et Marie se rencontrent pour la première fois.

Scène 8 : la ferme des Bertrand en avril.

Mercier presse le père de Bertrand de lui donner Isabelle. Bertrand est endetté auprès de Mercier.

Scène 9 : à la Cour en avril.

Julien discute avec un jeune avocat de son pays : un certain Danton. Le Roi revient de la chasse. La Fayette présente Julien à Louis XVI qui veut entendre ses exploits du Nouveau Monde. La marquise courtise Julien.

Scène 10 : chez le Maire en avril.

Isabelle apporte des provisions à la ferme du Maire. Celle-ci apprend à Isabelle que Julien a décidé l'ambassadeur américain à venir au village... et qu'il fréquente une jolie Marquise.

Scène 11 : sur la place, début mai.

L'ambassadeur américain arrive. Une grande fête l'accueille.

ACTE II : du 5 mai au 14 juillet

Scène 1 : chez le Maire, fin mai.

André annonce à Marie qu'il part pour Paris où des événements importants se préparent. Il veut en faire partie.

Scène 2 : à la Cour en juin.

Après une séance des Etats généraux, Julien, La Fayette, Mirabeau et le Baron donnent au Roi des avis contraires. Insouciante, Marie-Antoinette rentre d'un bal.

Scène 3 : au village le 12 juillet.

A la sortie de la messe, paysans et notables apprennent le renvoi de Necker.

Scène 4 : au village le 13 juillet.

Isabelle présente à Julien son futur époux Mercier. Julien en est très affecté.

Scène 5 : au faubourg Saint-Antoine, à Paris le 13 juillet.

André harangue la foule qui décide de s'armer. Danton apprécie les dons oratoires d'André.

Scène 6 : à la Bastille le 14 juillet.

L'unique prisonnier demande à son geolier pourquoi il y a tant de bruit.

Scène 7 : au village le 15 juillet.

On fête la prise de la Bastille. On refait les mêmes gestes en décidant de réquisitionner les provisions du Baron. Isabelle abandonne Mercier et rejoint le mouvement populaire.

ACTE III : du 14 juillet au 31 décembre

Scène 1 : au village, fin juillet.

Mercier, fils aîné de Bertrand, le Baron et Mercier tentent d'effrayer le village en faisant courir des bruits. C'est le début de la Grande Peur.

Scène 2 : au village le 1er août.

On fête le retour d'André. On parle d'égalité, de fraternité et de liberté. Le Baron assassine lâchement André et s'enfuit. Marie est au désespoir.

Scène 3 : à Versailles le 4 août.

Dans la nuit, c'est l'abolition des privilèges. Julien enlève tout espoir à la Marquise.

Scène 4 : la ferme des Bertrand le 5 août.

Le père Bertrand convainct Mercier de l'intérêt du changement. Marie veut continuer ce qu'a entrepris André. Julien vient chercher Isabelle.

Scène 5 : au village en septembre.

La Garde Nationale ramène le Baron. Le père Bertrand évite le lynchage. Il veut un procès juste : les hommes sont égaux.

Scène 6 : au village le 31 décembre.

Une grande fête est organisée. Ils sont tous là et prônent la liberté, l'égalité, la fraternité et leur foi en l'avenir.

L'AUTEUR
MARIA DUCCESCHI

Pièces écrites et mises en scène

RACONTE VOIR, contes populaires

MATCH A TROIS SANS ARBITRE, comédie burlesque

FOU TOUT RIEN, comédie dramatique (Avignon)

LES PERIPAPETITIENS (Avignon, Paris).

Création de stages

Réalisation débouchant sur des spectacles, direction des cours d'improvisation et travail de textes contemporains.

Un roman

DES NERFS DANS L'AME

La presse

« Maria Ducceschi est une tornade de rires, d'énergie, d'idées »

ACTEUR

« Le théâtre Maria Ducceschi est original. Humour, rêve, mais aussi regard salutaire sur notre présent. »

LE MONDE INFORMATIQUE

Marc Favier et Maria Ducceschi ont déjà collaboré ensemble

HUMOUR FRAIS ET ŒUFS DU JOUR au Théâtre de l'Unité (Paris)

COLLAGE D'AMOUR à la Cartoucherie de Vincennes.

LE REALISATEUR
MARC FAVIER

Metteur en scène au REVEIL DU THEATRE à Nogent-sur-Seine

LE BATEAU POUR LIPAIA d'Alexei Arbuzov

MONSIEUR AMILCAR d'Yves Jamiaque

LA BELLE HELENE de Jacques Offenbach, joué à Nogent-sur-Seine, Paris (La Cigale), Fontenay-aux-Roses, Bois-Colombes, avec 120 chanteurs, danseuses, musiciens...

GIGI de Colette

FRIC-FRAC d'Edouard Bourdet

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE d'Eugène Labiche

MADAME SANS-GENE de Victorien Sardou

Explore le théâtre actuel avec LA COMPAGNIE MARC FAVIER

OUTRAGE AU PUBLIC de Peter Handke, joué à Paris (Espace Mathis), Villiers-sur-Marne.

LE GRAND THEATRE DU MONDE de Pedro Calderon de la Barca, joué à Chevilly-Larue, Nogent, Festival du Val-de-Marne.

LOUIS II DE BAVIERE de Jacques Josselin, joué à l'Université de Saint-Denis, Festival d'Avignon.

HUIS-CLOS de Jean-Paul Sartre, joué à Chevilly-Larue, Sceaux, Arcueil, Alfortville...

A une formation d'historien

Agrégatif à la Sorbonne
Maîtrise d'histoire : histoire économique XIX^{e}-XX^{e} siècle.

L'ASSISTANTE
SYLVIE TRUFFET

Diplômes - Stages - Ecole

Baccalauréat série B
CAP Photographie
Niveau DEUG d'anglais
Stage d'étude et de réalisation de diaporama (organisés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports)
Ecole CE 3P d'Ivry-sur-Seine : Techniques et réalisations audiovisuelles (video-diaporamas).

Expériences professionnelles

LE MILLENAIRE CAPETIEN, grand spectacle multimédias (diapositives, video, cinéma, laser) sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris, 1re assistante de réalisation.

CITE PASS, multimédias (diapositives, cinéma, laser), commandé par la Cité des Sciences et de l'Industrie et présenté à la Géode pendant un an. 1re assistante de réalisation.

FIDELITY, grande convention à la Tour Eiffel, présentation d'un groupe financier international. 1re assistante de réalisation.

Réalisatrice et chargée de coordination sur deux conventions :

HELENA RUBINSTEIN

CASTORAMA

REVOLUTION ET COSTUMES

Le XVIII[e] est le siècle de l'exhubérance vestimentaire, même si la période révolutionnaire marque le retour à la ligne droite, à la sévérité du vêtement, accentuée par les rayures des étoffes.

Les gravures, les estampes, les peintures nous montrent des coiffures folles, des chapeaux délirants, des vêtements colorés, des formes toutes en courbes, des cascades de dentelles, des velours multicolores, des nœuds, des pompons, des breloques et falbalas. L'allégorie règne dans les coiffures, les tenues vestimentaires sont de véritables décors d'opéra.

Alors, imaginer les costumes de « L'AUBE DE LA REVOLUTION » qui évoque des aventures sur fond d'histoire et sur un mode comique, c'est utiliser l'exhubérance, mettre l'accent sur le détail, modifier les proportions du vêtement par un accessoire, jouer des couleurs, des matières, apporter le détail, faire des clins d'œil à l'histoire, découvrir le personnage en se jouant de lui, amplifier le caractère, accentuer le rôle parfois jusqu'à la caricature, c'est jouer avec l'idée que l'on se fait du personnage et le rôle de celui-ci dans la pièce. Le rôle est défini dans le texte : le personnage, sa silhouette, son caractère, son originalité apparaissent peu à peu dans les dessins successifs de son vêtement : on superpose, on enlève, on ajoute, on surajoute, on agrandit, on maquille, on déforme, on exagère, on joue...

Daniel CHANSON

REVOLUTION ET MUSIQUE

Une révolution politique devient aussi une révolution culturelle quand savants et artistes se mobilisent pour offrir à tous ce qui était le privilège d'une classe sociale. La Révolution de 89 ne manque pas à cette règle et, dans le domaine de la musique, on assiste à la recherche de nouveaux modes d'expression correspondant à la sensibilité des masses populaires.

Délaissant la musique de chambre, les compositeurs fournissent les marches, hymnes et cantates dont les grandioses cérémonies de plein air font grande consommation. Le musicien doit travailler vite, très vite (quelquefois, trop vite...) et se trouve aux prises avec de nouveaux moyens sonores. Harpe, clavecin et même les cordes peu puissantes laissent la place aux bois, aux cuivres, aux percussions... et la bergère amoureuse du berger sussurant sa romance se tait devant le chœur « du peuple de France ». On peut dire qu'ainsi Méhul et Gossec ont ouvert la voie au romantisme de Berlioz.

Dans le spectacle de ce soir, nous avons cherché à évoquer quelques aspects de l'évolution de la musique à cette époque. Si nous avons pris des libertés avec les dates exactes (plusieurs morceaux sont postérieurs à 1789), c'est que nous avons avant tout cherché des ambiances sonores vraisemblables.

C'est ainsi que Grétry nous fournit la chanson « Que le Sultan Saladin », extraite de « Richard Cœur de Lion » (1794).

L'air « Vive Henri IV » d'un auteur inconnu utilise la musique d'une danse du XVI[e] siècle : « les Tricotets ». Rossini dans « le voyage à Reims » et Tchaikovski à la fin de « La Belle au Bois Dormant » ne le trouveront pas indigne de voisiner avec leur propre musique.

La musique de la romance « C'est mon ami » est de Marie-Antoinette elle-même. Les transformations que nous avons fait subir à cette pâle mélodie sont... révolutionnaires.

Voulant que la musique aussi fasse référence à notre département, deux chansons auboises figurent dans le spectacle : « Le chat et la souris » qui vient de Troyes et la très belle « Part à Dieu » de la région de Dienville.

Enfin pour certaines représentations, nous avons emprunté à Beethoven la fin de la Fantaisie Opus 80. Vous y reconnaîtrez l'air qui annonce le futur Hymne à la Joie de la IX[e] Symphonie, qui conclut certaines autres représentations. Pourquoi l'esquisse et le thème abouti ? Parce que nous pensons que rien n'est achevé et que la joie comme la liberté sont choses à gagner, à mériter et à défendre.

Jean-Louis GUIGNON

C'EST MON AMI

Romance écrite
par la Reine Marie-Antoinette

Ah, s'il est dans notre village
Un berger sensible et charmant
Qu'on chérisse au premier moment
Qu'on aime aussitôt davantage,
C'est mon ami, rendez-le moi,
J'ai son amour, il a ma foi (bis)

Si par sa voix douce et plaintive
Il charme l'écho de nos bois
Si les accents de son hautbois
Rendent la bergère pensive
C'est encore lui, rendez-le moi
J'ai son amour, il a ma foi (bis)

Si même sans rien vous dire
Son regard-cy vous attendrit
Si sans jamais faire rougir
Sa gaîté fait toujours sourire
C'est encore lui, rendez-le moi
J'ai son amour, il a ma foi (bis).

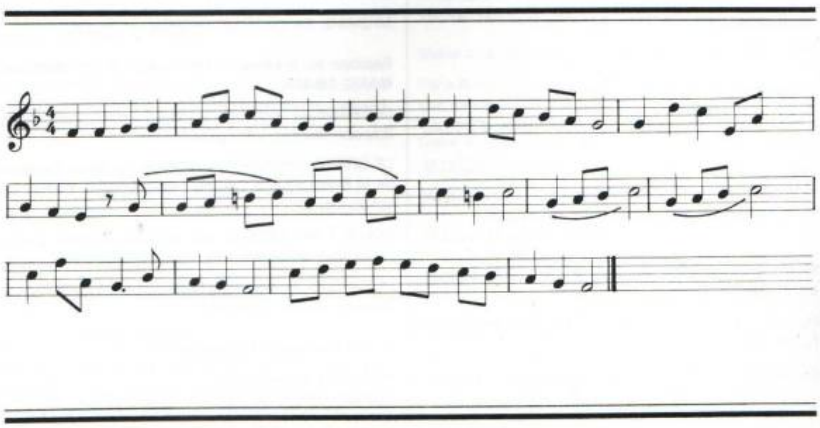

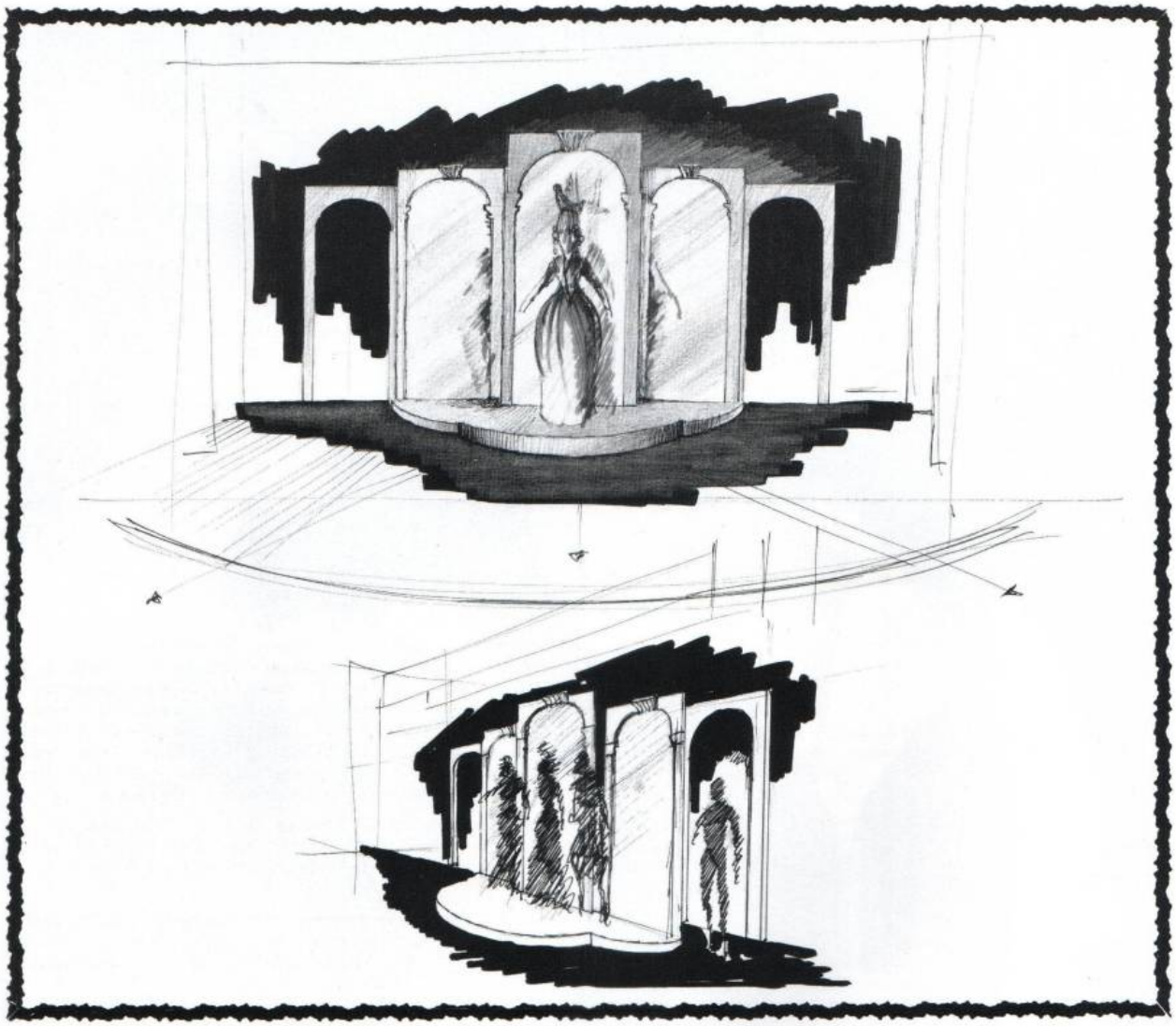

CDN-REIMS

Aujourd'hui, un peu plus d'une vingtaine de CDN tissent en France un réseau dit de la décentralisation, chargé de mettre en œuvre une politique dramatique de qualité où l'exigence de la création s'allie à la recherche du public le plus large. Equilibre parfois difficile, tentative délicate, que le CDN-Reims s'est toujours efforcé de mener avec sincérité sous la conduite de Jean-Pierre Miquel de 1979 à 1983, de Jean-Claude Drouot de 1984 à septembre 1986, de Denis Guénoun aujourd'hui.

Depuis le 1er janvier 1987, le CDN-Reims dispose de vastes locaux (ceux autrefois occupés par la Maison de la Culture André Malraux) et veut être une grande Maison de Théâtre produisant et recevant dans ses trois salles, ses créations, des accueils d'autres centres dramatiques, théâtres nationaux ou grandes compagnies, ouvrant sur les temps forts du théâtre d'aujourd'hui et portant attention au parcours de jeunes créateurs, à la vie dramatique en France, à l'étranger ou dans sa région.

Le Centre Dramatique National de Reims prépare depuis l'arrivée de Denis Guénoun un ensemble de manifestations importantes dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution Française.

Cette préparation est engagée depuis plusieurs années. Denis Guénoun a réalisé en 1985, à Chateauvallon (Var), une fresque historique de dimensions exceptionnelles consacrée à la Renaissance en Europe : *« Le Printemps »*. Cette réalisation était conçue comme le premier volet d'un vaste tryptique devant raconter l'histoire de la culture européenne, autour de trois moments d'exception : la Renaisssance, le Romantisme et les Années 20 de notre siècle. C'est la deuxième étape de ce parcours qui porte le nom de *« La Levée »*, ensemble comportant deux productions principales, un spectacle et un film, et qui a reçu la collaboration et le soutien de partenaires nationaux et régionaux de tout premier plan.

Le film intitulé *« Un Rêve de Goethe à Valmy »* est un court-métrage couleur tourné sur les lieux historiques de la bataille de Valmy avec la participation de plusieurs milliers d'adolescents de la région Champagne-Ardenne venus d'une quinzaine d'établissements scolaires de Reims, Châlons-sur-Marne, Ste Ménéhould, Verzy, Somme Vesle, Vouziers. Ecrit et réalisé par Denis Guénoun avec le concours d'une équipe professionnelle de haut niveau, il repose, d'un point de vue cinématographique, sur un pari technique très audacieux : un seul plan de dix minutes. Intégré dans la représentation du spectacle, il fera l'objet d'une exploitation indépendante en région en juin 1989, au cinéma ou à la télévision.

Le spectacle aura lieu à l'Espace André Malraux, à Reims, entre le 17 mai et le 30 juillet 1989.

La représentation se déroulera dans cinq lieux successifs de cette grande maison, entre lesquels le public sera appelé à se déplacer (hall, petite salle, plateau de la grande salle, orchestre puis balcons).

Le sujet de la pièce — écrite et mise en scène par Denis Guénoun (publiée en avril 1989) — est une lecture européenne de la Révolution Française. L'angle de vue choisi est celui des répercussions de la Révolution sur les écrivains et artistes allemands, à partir des mouvements et circulations d'hommes, d'idées, de troupes et d'œuvres autour des frontières nord-est de la France. Très dynamique, voire centrée sur une intrigue « à suspens », la pièce se déroule à Valmy, au soir de la bataille (septembre 92), mettant en présence Goethe et un jeune soldat français, issu d'une très ancienne famille champenoise, Jean-Baptiste Dubois-Crancé ; à Mayence, pendant le siège au cours duquel l'armée française et les jacobins de la ville sont encerclés par les armées de la coalition austro-prussienne ; à Dresde, au cœur de l'activité du premier groupe romantique ; à Paris, en 1804, au moment du couronnement de Napoléon ; à Erfurt, enfin, en octobre 1808, au côté de l'empereur, de la Cour, de la Comédie Française.

Un projet ample, épique, ambitieux et novateur, donc, qui repousse les murs et les frontières du théâtre, élargit l'horizon, futuriste... par tradition.

Denis GENOUN

L'AUBE ET LA REVOLUTION

Pour un département, quel plus beau nom que celui de l'AUBE, synonyme à lui seul d'espoir sans cesse renaissant ?

Nous le devons à la Révolution Française. Faisant table rase des anciennes divisions administratives, elle a donné à la nouvelle circonscription le nom, issu du fond des âges, de ce modeste affluent de la Seine.

En 1789, 220 000 personnes environ habitent à peu près 450 paroisses, sur le territoire de l'actuel département de l'Aube, soit presque autant qu'aujourd'hui. Nous sommes 290 000 Aubois environ, 200 ans après, moins nombreux dans les campagnes mais, beaucoup plus concentrés en ville. Ils sont pour la plupart Champenois, puisque vivant dans la province de Champagne et de Brie. Quelques-uns, dans la région de Bar-sur-Seine, sont Bourguignons.

L'agriculture domine la vie de la majorité de la population. Elle nourrit difficilement les hommes, surtout dans la Champagne pouilleuse au sol si pauvre qu'on l'abandonne le plus souvent aux moutons, d'où l'adage bien connu « *99 moutons et un Champenois font 100 bêtes* ». Les grandes vallées accueillent les plus gros villages. Le vignoble est très important, retenant une main-d'œuvre nombreuse. La seconde agglomération est, alors, celle des Riceys. Partout se trouvent des artisans nombreux : maréchaux-ferrants, sabotiers, tailleurs... A Troyes et ses environs, au Pays d'Othe, à Arcis-sur-Aube, disséminés dans des milliers de foyers, la bonneterie au métier est, depuis le XVIII[e] siècle, une activité prospère et caractéristique. Elle fournit à bien des ruraux, un complément de revenus.

Troyes est alors la seizième ville de France avec 30 000 habitants, loin devant Reims... Elle dirige avec Arcis-sur-Aube, l'activité textile. Mais elle ressent durement les conséquences du traité de commerce de 1786, qui ouvre librement le marché français à la concurrence du textile anglais. Le chômage frappe des milliers d'ouvriers en ville et à la campagne.

Si l'on ajoute que deux mauvaises récoltes frappent successivement la région en 1788 et 1789, rendant le grain plus rare et plus cher, on comprend que tout est réuni pour développer de fortes tensions. L'exil à Troyes du Parlement de Paris, en 1788, pour le punir de son opposition au pouvoir royal, ne peut que favoriser l'agitation par contagion.

Pourtant on élit, comme partout en France, des délégués aux Etats-Généraux, dans un climat de grandes espérances dont témoignent les centaines de cahiers de doléances conservés aux archives départementales. Mais, dès le 15 juillet, on apprend la prise de la Bastille : des émeutes éclatent spontanément à Troyes ; elles sont durement réprimées. Dans les campagnes également, se propage la Grande Peur. Les paysans s'arment contre les seigneurs.

C'est dans ce climat qu'éclate l'évènement le plus célèbre, le lynchage du maire de Troyes, Claude HUEZ. L'hostilité à son égard grandit avec la disette et les troubles. On le dit responsable de la pénurie des grains, on l'accuse de les « accaparer » pour les revendre plus cher. Il fait venir des farines d'Angleterre, mais certaines sont avariées. Ces dernières sont saisies. Un procès s'ensuit. C'est alors que le 9 septembre, Claude Huez est arraché au Tribunal par les émeutiers, lynché à mort et traîné dans les rues. Sa maison et quelques autres sont pillées. De nombreux bourgeois effrayés quittent, momentanément, la ville.

Les autorités réagissent, utilisent la loi martiale pour contrôler la situation. Outre les émeutiers abattus dans les troubles, deux Troyens sont condamnés à être roués vifs et cinq autres à être pendus. Le calme revient peu à peu à l'automne 1789.

Le département de l'Aube, appelé d'abord « département de Troyes », naît officiellement le 29 janvier 1790. Il est un des plus homogènes que crée la Révolution. Bien centré autour de Troyes, chef-lieu incontesté, il se tient en entier dans les limites de la Champagne méridionale. Il réunit autour du noyau du diocèse et du bailliage de Troyes, bon nombre de paroisses du diocèse de Langres et du bailliage de Chaumont, dont Bar-sur-Aube. Les institutions nouvelles s'installent dans le calme en 1790-1791, favorisées par de bonnes récoltes. Les Aubois élisent leurs représentants : conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, juges et curés, également... On voit un ancien ministre de Louis XVI retiré sur ses terres, Loménie de Brienne, se faire élire maire de Brienne-le-Château, tandis que le jeune Arcisien Danton entame une carrière politique à Paris.

Des tensions demeurent encore très fortes dans les villes et entre villes et campagnes, à propos des droits seigneuriaux, des réquisitions, de la place de l'église. Elles éclateront dans les années suivantes... Mais ceci est une autre histoire !

Michel ROCHE

DANTON

Robert PIAT

Le nom de Danton est encore commun dans la région d'Arcis-sur-Aube, particulièrement dans les vallées de l'Aube et de son affluent la Barbuise. « Les DANTON étaient d'honorable bourgeoisie », de ce Tiers-Etat dont le tribun défendra les droits avec l'impétuosité que l'on connaît. Ils se faisaient remarquer par leur stature et leur corpulence, par leur aplomb et leur âpreté aux gains.

Georges-Jacques DANTON est né le 26 octobre 1759 à Arcis-sur-Aube et l'acte authentique est pieusement conservé aux archives de la ville. Son père, Jacques DANTON, procureur au Bailliage d'Arcis, veuf, puis remarié, eut sept enfants. Sa mère, Marie-Madeleine Camut, la seconde épouse, était native d'Arcis.

Georges-Jacques se maria d'abord avec Antoinette-Gabrielle Charpentier dont il fit la connaissance à Paris, puis, devenu veuf, avec une toute jeune fille, Sophie Gely. Le seul héritier direct fut Louis-Antoine Menuel, né à Santiago du Chili le 15 septembre 1901.

Danton fut un enfant terrible, rebelle à toute discipline, préférant l'école buissonnière à la classe, et courant les prés et les bois le long de l'Aube, pêchant à la ligne, se baignant et livrant bataille aux troupeaux d'où il sortait souvent vaincu. Il en conservait, du reste, d'horribles cicatrices qui, ajoutées aux traces de la petite vérole, donnaient à son visage le « mufle léonin » que l'histoire nous a laissé. A huit ans, une institution accueille le turbulent garçon, sans arriver à captiver davantage son attention, mais il s'initie toutefois au latin, et, chose rare à l'époque, il apprend l'anglais. Il se passionne aussi pour la lecture.

En 1772, il est admis au petit séminaire de Troyes, mais son esprit d'indépendance fait qu'il supporte mal la sévérité de l'internat et il ne cache pas sa façon de penser. Il quitte le séminaire pour une pension laïque où il se distingue rapidement parmi les meilleurs élèves tout en continuant d'affirmer sa forte personnalité de perpétuel révolté. Le 11 juin 1775, le jeune Louis XVI doit être couronné à Reims, ce qui fait l'objet de dissertations littéraires à l'école. Curieux de voir comment « on fait un Roi », Danton déjà un fort gaillard, s'échappe et se rend à Reims, à pied, où il trouve le moyen d'assister au spectacle. A son retour, il plaide si bien sa cause et son devoir, narrant les faits, qu'il est pardonné.

Jusqu'en 1780, il poursuit ses études à Troyes, apprend l'italien, puis, après un rapide passage à l'université de Reims, il décide d'embrasser la carrière de robe. Toutefois, il revient souvent à Arcis qui garde pour lui un attrait grandissant.

Puis c'est le contact avec la capitale où le jeune homme veut parfaire sa formation judiciaire. Là, va commencer sa carrière professionnelle puis politique d'où il tirera sa célébrité.

DANTON n'oubliera jamais son pays natal. Il s'y installera par l'acquisition d'une élégante gentilhommière entourée d'un beau parc, où il aimait à venir se reposer et se replonger dans ses racines. Cette maison a été détruite lors de la guerre de 1940, mais les dépendances et le parc subsistent, faisant l'attention de la municipalité.

Une statue de bronze, œuvre de Longepied fut érigée en 1888 sur la place de la République et perpétue le souvenir du célèbre conventionnel.

Le 23 septembre 1988, le centenaire de l'inauguration de cette statue fut célébré, préludant aux festivités du Bicentenaire que la ville d'Arcis-sur-Aube offrira à la population.

Arcis-sur-Aube, Danton, statue de Longepied.

Du célèbre tribun, roi de multitude,
Regardez la figure et la fière attitude.
Au jour où, déclarant la Patrie en danger,
Il pousse un cri d'alarme, en voulant la venger :
« De l'audace, dit-il, et toujours de l'audace ! »
C'est ainsi qu'il paraît, debout sur cette place.

Arsène THEVENOT
Poète local

Du 2 au 11 juin 1989
COMMEMORATION "DANTON 88"
dans son village natal à Arcis
expositions, conférences, films
grande fête de plein air le 11 juin
avec fresque historique à 22 heures

BAR SUR AUBE

Catherine ROBIN

Tel qu'il apparaît au chercheur, le destin révolutionnaire de Bar-sur-Aube est banal, représentatif de ce que fut la Révolution dans bien des communes de France : une période de modifications en profondeur des rapports sociaux et des mentalités, sans que des événements spectaculaires s'y soient déroulés.

A la fin de l'Ancien Régime, la ville compte de 3 000 à 3 500 habitants. Ce qui ne serait qu'un gros bourg dans la France méridionale devient ici une ville car aucune agglomération équivalente n'existe dans un rayon de 50 kilomètres. C'est un centre administratif, politique et commercial. Chef-lieu d'élection, Bar tend à devenir au point de vue judiciaire bailliage secondaire de Chaumont. Au religieux, elle dépendait de l'évêché de Langres et, après 1790, de celui de Troyes. Rattachée au département de l'Aube, elle devient le second pôle urbain du sud-est de ce département et faute de concurrence crédible, se voit attribuer un district. Bar-sur-Aube conserve ainsi sa stature administrative, voit son rôle politique renforcé, et est désormais dotée d'un tribunal. La décentralisation menée par l'Assemblée Nationale n'aura pas été, ici, un vain mot.

La composition sociale des élites d'Ancien Régime reflète l'activité de la ville : une aristocratie peu présente, mais des avocats au parlement, des notaires, peu d'entrepreneurs. En février 1789, ces personnages accaparent la rédaction du cahier de doléances, malheureusement disparu aujourd'hui. Bar-sur-Aube ne connaîtra pas la révolution municipale de l'été 89 : les mêmes hommes dirigent la ville, puis le district de 1787 à 1793. La période de gouvernement montagnard entraîne une démocratisation des dirigeants locaux : des artisans, des commerçants, quelques agriculteurs arrivent aux fonctions importantes. Le renouvellement sera plus complet après la réaction thermidorienne. Se mettent alors en place les hommes qui deviendront les cadres de l'administration impériale. Sous le Consulat, Bar-sur-Aube deviendra la sous-préfecture que nous connaissons.

Au point de vue économique, Bar est au cœur d'une région de vignobles et vit largement du commerce du vin. Le droit de gourmettage supprimé par la révolution en est le signe certain. La région, peu productrice de céréales, n'assurera jamais son autosuffisance alimentaire et connaîtra les difficultés des réquisitions et les troubles frumentaires. Dans l'ensemble les administrateurs concilieront les nécessités de la défense nationale et les exigences locales, quitte à envoyer les gendarmes pour protéger les convois de blé.

La population paysanne, très présente dans Bar-sur-Aube et traversée de conflits internes, est active au début de la Révolution : participation massive aux votes des premières assemblées primaires, puis accession aux fonctions administratives sous la Convention montagnarde. La réaction thermidorienne assure la reprise en main par une bourgeoisie conquérante et provoque éviction et désintérêt. Le Consulat ramènera cultivateurs et laboureurs politisés aux fonctions très subalternes d'administrateurs de village. On notera également que la satisfaction des agriculteurs assez fortunés et indépendants, enfin véritablement propriétaires de leurs biens, contribue à calmer les campagnes. Les premiers biens nationaux profiteront surtout à la bourgeoisie d'Ancien Régime. La seconde vague des ventes attirera les petits paysans. Dans le district de Bar-sur-Aube, le partage des biens communaux s'imposera, au détriment des membres les plus modestes de la communauté villageoise. La divergeance des intérêts des paysans explique la faiblesse de leur rôle dans la seconde partie de la Révolution.

Trois évènements structurent les mentalités et le champ politique pour les deux siècles à venir : la Grande Peur, la fuite du Roi et la proclamation de la République, la déchristianisation.

La Grande Peur, rumeur qui se transforme en révolte paysanne contre les symboles de la féodalité, traverse Bar en juillet 89 et l'inquiétude persiste jusqu'à la fin d'août. Mais, aux alentours immédiats, les châteaux ne flambent pas comme dans certaines régions françaises. Le contentieux entre seigneurs — nobles et roturiers — et paysans, n'a pas trop d'ampleur car le prélèvement des différents droits n'atteint pas des proportions insupportables. En ville même, les quartiers populaires et les marchés sont zone d'effervescence. La paysannerie locale a fait le premier pas vers la prise de conscience politique.

On se mobilise encore lors de la fuite du Roi. L'évènement est vécu comme un traumatisme et les rumeurs circulent à nouveau. On ne craint plus les rassemblements de brigands, mais ceux d'aristocrates. On reçoit plus tôt qu'ailleurs, les messages venus de Varennes et la ville expédie des messagers un peu partout. L'agitation ne dure que quatre jours, le temps de collecter et vérifier les informations reçues, de démentir les rumeurs et d'accepter la culpabilité du Roi. Face à une contre-révolution révélée, la population reste relativement calme.

En revanche la déchristianisation ne fera pas recette. Certes, la constitution civile du clergé a semé la discorde à Bar et un parti « messier » s'oppose aux catholiques de gauche. Les incidents sont rares et, à vrai dire, les autorités locales penchent nettement du côté des conservateurs, au point qu'elles sont sévèrement rappelées à l'ordre en 1792, par les représentants en mission, Turreau et Garnier. En 1793-94, la mission de Rousselin échoue à Troyes et ne produit guère d'effet à Bar. Manifestement, la population paysanne ne suit pas le mouvement et les Sociétés populaires se révèlent inefficaces. Cependant parmi les prêtres du district qui abdiquent, volontairement ou non, 60 % ne reprendront pas de fonctions ultérieurement. A cette époque, le Directoire du district de Bar, s'opposant à la municipalité, résiste à l'application des lois antireligieuses, et la population participe peu aux fêtes civiques et au nouveau culte. Remarquons que le département de l'Aube infirme le modèle national de la déchristianisation manquée (quoi qu'en aient écrit les historiens ultramondains et peu amateurs de statistiques). L'Aube actuelle est un département de faible pratique religieuse. Mais le phénomène ne trouve pas son explication dans la période révolutionnaire.

La Révolution à Bar-sur-Aube aura véritablement bouleversé les rapports sociaux traditionnels et ouvert la voie à une économie libérale. Les anciennes élites intellectuelles ont pris le pouvoir, se transformant en élite dirigeante et financière. La part la plus dynamique de la paysannerie a obtenu son indépendance. Ce qui paraissait intangible dans tous les esprits de 1789 (royauté et religion) a été atteint et malgré la reprise en main napoléonienne, puis monarchique, la ville suivra, au XIX^{e} siècle, l'évolution générale vers le républicanisme et l'indifférence religieuse.

CHORALE BERTRAND DE BAR

Chef de Chœur :
Françoise SORET

Président :
Roger SORET

Choristes :
Pierre BEZINS
Pierre BOULIN
Suzanne BRETON
Eliane BRAUX
Jeannine BURGEAUD
Ginette CAPELLI
Casimir CAPELLI
Mady CHARTON
Reine CLAUDE
Mauricette COLIN
Marc CRESPIN
Elisabeth DANGIN
Henri DENANT
Germaine DELVAL
Ginette DOREY
Marie-Thérèse DUPIN
Alfred EDLER
Mimi DE SAINT-MARTIN
Irène GEOFFROY
Georgette GUICHARD
Paulette HEMARD
Renée JOSSOT
Marie-Paule LASSELIN
Thérèse LATTARD
Paul LEGAUX
Bernard MATHIEU
Geneviève MATHIEU
Ginette ROLLER
Mary-Anne RUBAUD
Roger SORET
Berthe THIEBAUT
Line TOLLEMER
Denis VIOT

ENSEMBLE VOCAL DU VAL D'AUBE

Chef de Chœurs :
Michel HAGRY

Président :
Robert CHARTON

Choristes :
Marie-Thérèse BERNARD
Monique BOOSZ
Françoise BOUDOT
Ginette BREVOT
Paul BRIGAND
Marie-Madeleine CHARTON
Reine CLAUDE
Bernard CRESPIN
Marc CRESPIN
Christian DEMONSANT
Odile DUPONT
Martine DUPUIS
Alfred EDLER
Ginette EDLER
Marie FEBVRE
Arlette GAUTHRIN
Monique GODEFROY
Yvette GRANDIDIER
Jocelyne HURY
Claudine LAVOST
Yves LAVAL
Raymonde LEGER
Mauricette MALBRAN
Catherine MARTIN
Jeannette MERCIER
Alain OLIVEIRA
Madeleine PINTO
Jocelyne PROFILI
Guy RIGLET
Colette ROUSTANG
Dominique TREMOLET
Gilberte VANDENBROECK

ACTEURS DE BAR-SUR-AUBE

Thierry BORDE
Marianne CAPOSSELA
Ginette DESNOS
Olivier HUTIN
Laura LOPEZ
Françoise SORET
Roger SORET
Marie-Annick LE TEXIER
Jean-Baptiste LE TEXIER
Paul THIEBLEMONT
Magali VOYARD

TROUPE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON

Francis COCHARD
Sylvie LALLEMENT
Cathy PONTAILLE
Judith DE SOUSA
Jean-Luc TUR

et les enfants

Anaïs BACH
Aurélie BERTON
Hélène BERTON
Julien BERTON
Caroline BERTRAND
Stéphane BOURRIER
Nathalie RONCORIE
Valérie RONCORIE
Alexandra THIEBLEMONT
Cyril THIEBLEMONT

COUTURIERES

Germaine DELVAL
Madeleine RABY

ainsi que
plusieurs chanteuses de
la Chorale Bertrand de Bar
les couturières
et les bricoleurs
de Longchamp-sur-Aujon
(Jouets et costumes
d'enfants)

Nous remercions
Jean-Luc PETIT
et toute l'équipe de
La Maison Pour Tous,
de leur aide.

CHORALE DU LYCEE GASTON BACHELARD BAR-SUR-AUBE

Direction
Monique DAVOT

HARMONIE MUNICIPALE BAR SUR AUBE

Chef d'orchestre, arrangeur :
Luc RENAULT

Président :
Robert CHARTON

Musiciens :
Denise ARMAND
Véronique ARMAND
Guy BASTILLET
Jean-Michel BONDEAUX
Geoffrey BOULACHIN
Sandra BOUVARD
Jean BRAND
Robert BRAND
Didier BREVOT
Jean BREVOT
Jean-Paul COMBAL
Véronique CRESPIN
Cécile DEBERT
Nathalie DESCHAMPS
Samuel FAURE
Olivier FORTE
Franck GIRARDOT
Marcel GUIBOURT
Rudy GUTTON
Sébastien HARAND
Olivier HENRY
Romain HENRY
Francine HURRY
Mylène LANÇON
Laurent LAVOST
Jean-Marc MANDELLI
Dominique MARTIN
Grégory MARTIN
Cécile MOUGEOT
Frédéric MOUGEOT
Claude PATUREAU
Christophe RADEL
Sylvie RATINET
Frédéric SAHLI
Eric SANCHEZ
Agatha SCHUPBACH
Daniel THEVENARD
Francis TORRENT
Nathalie VIEILHOMME
Denis VIOT
Hervé VIOT
Pierre VIOT

Bar-sur-Aube, église St Pierre.

Mesure à grains de l'église St Pierre.

BAR SUR SEINE

Jean WEINLING

1989... 1789... Essayons de remonter le cours du temps et imaginons ce que pouvait être le Barséquanais, Bar-sur-Seine, en ce printemps 1789, au sortir de l'hiver qui avait été particulièrement rude.

« Le Comté de Bar-sur-Seine rassemblait 25 bourgs et villages situés aux confins de la Généralité de Paris, de la Province de Champagne et de celle de la Bourgogne. En ce « pays de montagnes rempli de vignes » (1), les prés et les emblavures occupaient une superficie très réduite ; le comté d'après les états de la subdélégation, parvenait à peine à assurer la subsistance de sa population pour deux mois.

Comme dans tous les pays de vignoble, la population y était dense : 63 habitants au km². Parallèlement, on relève une forte densité seigneuriale : 23 hauts-seigneurs laïcs ou ecclésiastiques pour les 25 bourgs et villages...

Le vignoble était un vignoble de masse, comportant quelques petits crus... La production, comme la commercialisation des vins étaient très diversifiées et socialement différenciées : plus on s'élevait dans l'échelle sociale, plus les cépages plantés étaient fins, meilleurs les vins, et mieux ils supportaient les frais d'une longue expédition. La hiérarchie des appellations s'établissait ainsi. En tête, les vins « bourgeois » et les vins « bons vignerons », produits à partir de cépages de pinot et vinifiés en rouge, blanc, rosé ou en vin gris, l'ancêtre du champagne. Les vins « petit vigneron » et « verdillon » étaient obtenus à partir de cépages plus communs, gamet ou gouais noir, plus résistants à la gelée, qui donnaient des vins épais et colorés qui vieillissaient assez mal...

Les vignerons formaient la majeure partie de la population : entre 50 et 80 % des habitants taillables étaient déclarés vignerons, « vignerons-propriétaires », « vignerons pour autrui », ou « manouvriers ». Ils étaient, pour la plupart, propriétaires parcellaires... par contre la bourgeoisie locale... possédait un quart des vignes, part qui la situait loin devant les privilégiés. Composée de propriétaires fonciers, de membres des professions libérales, gens de justice notamment et de marchands, la bourgeoisie occupait donc dans l'économie du vignoble une position dominante ».

1 - Claudine Wolikow, Communauté et féodalité, mouvements anti-féodaux dans le vignoble de Bar-sur-Seine à la fin de l'Ancien Régime. Dans « Contributions à l'histoire paysanne de la révolution Française » sous la direction d'A. Saboul - Ed. Sociales.

Quant à Bar-sur-Seine, elle n'est plus la ville dont Froissard disait :

« Que la grand'ville de Bar sur Seine
A fait trembler Troies en Champagne »

Encore entourée de fortifications *« elle est située dans une plaine au couchant, au pied d'une montagne fort élevée, où était autrefois une forteresse, et au levant les murs sont arrosées par la Seine* (1). Au nord elle est limitée par la Porte de Troyes (au niveau des allées de la porte de Troyes) et au sud par la Porte de Châtillon. La plupart des maisons sont construites en bois et en torchis, malgré les risques d'incendies. La construction de l'Hôtel de Ville vient de se terminer. De nombreux puits alimentent la ville en eau. Les maisons ne sont pas numérotées mais certaines portent des enseignes. C'est notamment le cas des hôtels de voyageurs et des boutiques des maîtres couteliers dont les enseignes ont été étudiées par Louis Boulard de Villeneuve (2).

Cette petite ville compte environ 400 feux, soit 2 298 habitants parmi lesquels 734 jeunes de moins de 15 ans et 179 personnes âgées de plus de 60 ans (d'après le dénombrement du Duché de Bourgogne de 1790).

Les activités sont multiples si l'on en juge par les professions des quelque 508 contribuables figurant sur les rôles de tailles de 1787 : 6 avocats, 2 notaires, 4 procureurs, 5 huissiers royaux, 4 chirurgiens, 13 bourgeois, 27 marchands, 11 laboureurs et voituriers, 6 tanneurs et chamoiseurs, 27 tisserands, 17 couteliers, 21 cordonniers, 5 jardiniers, 11 boulangers et pâtissiers, 6 tailleurs de pierre et maçons, 10 charpentiers et charrons, 10 maréchaux et serruriers, 12 menuisiers et tourneurs, 6 selliers et bourreliers, 9 aubergistes et cabaretiers, 21 tonneliers, 7 tailleurs d'habits, 6 perruquiers, 17 couvreurs, 2 chapeliers, 1 meunier, 2 huiliers, 7 vignerons propriétaires, 53 vignerons pour eux et autrui, 26 manouvriers, 43 femmes veuves, 28 femmes célibataires, 4 sergents de ville, 1 tambour. Quelle animation dans les rues et ruelles pavées et étroites ! On s'active, le labeur est rude, la vie chère — le prix du pain a augmenté — les impôts très lourds... trop lourds !

C'est donc dans la fièvre et dans l'espoir que l'on va rédiger les Cahiers de Doléances et désigner les députés aux Etats-Généraux.

Et puis c'est l'attente des nouvelles qui cheminent lentement, apportées qu'elles sont par les colporteurs ou les voyageurs. Le vent de la Révolution va souffler à Bar-sur-Seine !...

1 - Rouget, Recherches historiques sur la ville de Bar-sur-Seine - Dijon 1772

2 - Les vieilles enseignes de la ville de Bar-sur-Seine par Louis de Villeneuve, 1984.

HARMONIE DE BAR-SUR-SEINE

Président
Jean-Michel MARGUENOT

Directeur
Jean-Pierre RAPHAEL

Musiciens
Armel BAUDRY
Luc BELLEUVRE
René BELLEUVRE
Guillaume BERGER
Vincent BRAUN
Bernard BRIVOIS
Emmanuel CHAUDRON
Thierry CHAPUIS
Marcel CLIGNY
Isabelle CLIGNY
Pierre DEFRANCE
Michel DEFRANCE
Raymond DOUGE
Damien FIEVEZ
Xavier GILLET
Georges GIRARD
Richard GRATON
Patrick LACULLE
Elisabeth LABARGE
Fabrice LEVERT
Gilbert LOCHEY
Hervé LOCHEY
Jean MARECHAUT
Jean-Michel MARGUENOT
Frédérique MASSON
Jean-Pierre MELIGNE
Marie-Joseph MELIGNE
Jean-Baptiste MELIGNE
Jacques MAURE
Michel MAURE
Christelle PARANT
Colette POUGALAN

ENSEMBLE DE FLUTES DE BAR-SUR-SEINE

Responsable
Jean-Marie THIEBAULT

Elodie RENARD
Sophie LOCHEY
Sylvia GUINOT
Gaèle MONTAGNON
Mélanie LAMOTTE
Sylvère BOUILLON
Céline BERNARDIN
Anne DEFRANCE
Aurore BARZKIEWICZ
Richard GRISOT
Michel CHAUMARD
Jacques MARCHAL

CHORALE BARBELINE BAR-SUR-SEINE

Président
Remy HUTH

Chef de chœur
Michel DUPREZ

Choristes
Michel DUPREZ
Remy HUTH
Simone ALLEMAND
Réjane MARCHAL
Hélène MION
Monique CHAUSSIN
Lucien ANCELIN
Danielle BRULEZ
Renée CLIGNY
Suzy COSNIER
Guy DAMOISEAU
Jeanne-Marie DONDON
Francine PERREIRA
Jacqueline FIEVEZ
Jacqueline GRANDPIERRE
Nathalie ISIGKEIT
Eliane LAFFOND
Josiane LHUILLERY
Jacques MARCHAL
Christiane MATTHUS
Elisabeth MILANDRE
Jean-Jacques MION
Simone NORMAND
François POUPET
Françoise QUANTIN
Solange REAUT
Jean-Marie THIEBAULT
Simone TRUELLE
Jeanine TUR

Bar-sur-Seine, chapelle N.D. du Chêne.

DANSEUSES DE BAR-SUR-SEINE

Professeur
Mme Anne HARDY

Annabelle BONNEL
Anne BURGUNDER
Sophie BURGUNDER
Andrey CORRE
Claudine CORRE
Hélène DANGIN
Noëlle DANGIN
Sophie DANGIN
Katiana DOLLAT
Laétitia GILBERT
Karelle HENRIOT
Laurence MARY
Lella RATTON
Anne-Lise ROYER

BRIENNE LE CHATEAU

Paul CORNU

En 1788, l'arrondissement de Brienne comptait 31 paroisses pour une population de 10 788 habitants. Le territoire est fertile et c'est dans la petite ville de Brienne que s'élevait le château tout neuf du plus puissant personnage de la région : Louis-Marie-Athanase de Loménie, comte de Brienne, frère de l'archevêque de Toulouse, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Guyenne. Il allait être appelé au Ministère de la Guerre. Le comte s'était marié en 1757 à la fille d'un fermier général qui avait une immense fortune.

L'opulence de ce grand seigneur allait lui permettre de satisfaire son penchant pour la splendeur et la bienfaisance. Brienne, pendant les années qui précédèrent la Révolution était transformé en un vaste chantier dont les artisans et les bourgeois tirèrent un bon profit. Acquis aux idées modernes, le comte était l'ami des philosophes. Grand homme d'affaires, il n'était pas sans reproche et, en 1788, à l'Assemblée d'élection, les procureurs-syndics lui avaient reproché d'employer les fonds des ateliers de charité pour faire percer de *« superbes et inutiles avenues autour de son parc et de son château »* alors que c'était aux chemins vicinaux des Communes que ces fonds devaient être affectés.

Cependant voici, d'après une délibération de la municipalité du 4 décembre, l'état du bourg :

Depuis plus de 4 ans, il règne des fièvres qui ont attaqué pour ainsi dire tous les habitants ; il y en a qui durent depuis un an, d'autres qui ont continué pendant un an, d'autres qui ont continué pendant plusieurs mois, qui ont ôté toutes ressources à ceux qui ne vivent que de leur travail...

On pourrait peut-être attribuer ces maladies au mauvais air que répandent les exhalaisons :
1 - des fossés que l'on vide puisqu'on souffre que la gadoue soit répandue sur les terres qui avoisinent le bourg.
2 - des animaux de toutes espèces qui périssent et que l'on laisse impunément dans les rues ou à peu de distance du bourg.
3 - du chanvre que l'on laisse rouir dans les fosses ou fossés qui se trouvent soit dans le bourg, soit aux environs et que l'on souffre qu'il soit étendu dans les rues pour le sécher lorsqu'il sort de ces fosses infectées, ou même de la rivière quoique M. le Président ait conformément à la lettre de MM. les Députés composant le Bureau intermédiaire du 19 avril dernier, sollicité inutilement le zèle de M. le Procureur fiscal à cet égard...

Si l'état sanitaire est mauvais, la situation économique est aggravée par l'état des chemins :

- Les communications avec les villages sont assez ouvertes si ce n'est du côté d'Epagne et de Blaincourt, où on ne peut arriver que par les voies des vignes ravinées par les inondations du 19 juin 1786, et rendues impraticables...

- Les vignes ne peuvent être exploitées qu'au prix de frais considérables en raison du mauvais état des chemins alors que le vin est le seul produit dont les habitants pourraient tirer profit...

Le ravitaillement ne semble pas fameux :

Il y a deux marchés par semaine :

- le dimanche pour les légumes, œufs, beurre, fromages et fruits et souvent on n'y trouve pas les provisions nécessaires parce que les aubergistes, cabaretiers et autres vont au-devant des marchands et achètent leurs marchandises avant qu'ils soient arrivés à la Halle.

- et le jeudi pour le grain, mais il arrive souvent qu'il y en ait peu, et jamais assez pour satisfaire les besoins du public.

C'est dans ce contexte que furent vécues les différentes phases de la Révolution. Grâce aux cahiers des délibérations du Conseil Municipal, nous avons pu mettre en relief quelques événements qui ne doivent pas faire oublier les préoccupations courantes telles que : nomination d'un berger, numérotage des maisons, coupes de bois, vol de foires, réparations à la gendarmerie, etc...

1789
23 août

Transcription sur les registres des décrets de l'Assemblée Nationale relatifs à l'abolition de tous les privilèges.

2 novembre

Les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation.

14 novembre

Adjudication du bail de gourmettage. Le droit de gourmettage consiste seulement à *« conduire les marchands dans les caves des habitants de la paroisse et à charger à l'exclusion de tous autres vins et eaux-de-vie vendus aux-dits marchands »*.

21 novembre

Publication à la porte de l'église des différents décrets concernant la vaisselle et l'argenterie à porter et à monnayer pour le supplément des tailles des privilèges. Il faut se faire inscrire sur une liste mais le 28 novembre *« aucune personne n'a demandé à y être inscrite »*. Cette contribution patriotique ne semble pas soulever l'enthousiasme !

24 décembre

« Il a été rendu compte des bruits qui se répandaient dans le bourg et que différentes lettres se propageaient que M. le comte de Brienne résidant actuellement dans son château avait reçu des voitures d'armes à feu, y avoir retiré différentes personnes suspectes et avoir fait des approvisionnements considérables de vivres, qu'il y avait des troupes étrangères cachées, que ces bruits avaient alarmé et inquiété différentes villes et bourgs voisins au point que l'on annonçait que l'on devait venir en force pour attaquer, brûler le château et même le bourg de Brienne. »

Le Conseil municipal sous la présidence de Claude Janny, syndic municipal, se rend immédiatement au château : *« Nous avons trouvé M. le comte de Brienne auquel nous avons fait part du sujet de notre transport, ce qu'il a reçu avec bonté et sensibilité et a donné l'ordre à ses domestiques de nous conduire partout où nous le jugerions à propos ; il nous a même introduit dans le salon de compagnie où nous avons trouvé Mme la comtesse, son épouse, avec quatre dames formant la compagnie ordinaire et trois messieurs tant du bourg de Brienne que des environs, de là nous nous sommes rendus dans les différents appartements où nous n'avons trouvé que les femmes de chambre et d'autres gens de la maison, après avoir parcouru successivement tous les étages et visité toutes les pièces les unes après les autres, nous sommes montés aux combles et greniers. Nous sommes ensuite descendus dans la cuisine et office : nous n'y avons vu que des provisions ordinaires ; nous avons même visité toutes les caves et souterrains. Ensuite les pavillons dont l'un est occupé ordinairement par Mgr l'Archevêque de Sens, dans lequel nous n'avons trouvé que ballots et caisses de livres... »* Mais ils n'ont rien découvert de suspect. Voilà l'événement le plus important de 1789.

1790

Le comte fut réélu Maire quelques jours après la perquisition. Cette même année commença la reconstruction de la tour de l'église. L'ordre des Minimes est supprimé et l'école militaire fermée.

14 juillet

Le comte de Brienne, chef de la municipalité offre un banquet de 150 couverts pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille.

1791
13 janvier

Le curé Geoffroy et ses vicaires refusent le serment constitutionnel.

Juillet

Est instituée la Société des Amis de la Constitution dont les réunions avaient lieu à l'Hôtel de Ville, les lundi, jeudi et samedi à 5 heures du soir. Quelques temps après elle prit le nom de Société Populaire. On s'y réunissait pour voter les motions, pour y commenter les événements, pour y faire la lecture des journaux de Paris. De temps en temps, les membres du club organisaient des banquets fraternels où l'on buvait à la Nation et au triomphe de la Liberté. L'ex-comte de Brienne y assistait.

2 octobre

« Le Conseil Général de la Commune s'étant assemblé s'est transporté en corps à l'église à l'effet d'y entendre les vêpres pour après assister à la lecture de la Constitution Française acceptée par le Roi. Les vêpres terminées, MM. les officiers municipaux ont fait à haute et intelligible voix lecture de la Constitution Française après laquelle M. Louis-Marie-Athanase de Loménie, Maire de Brienne a fait un discours rempli de patriotisme, et ensuite il a chanté un Te Deum.

1792
31 janvier

Janny, député de l'Assemblée Nationale, syndic de la Commune écrivait à un de ses amis : *« Nous avons eu à Brienne du mouvement par rapport à du grain qu'on a arrêté. On ne veut point de seigle... Les impôts produisent aussi du mouvement car sur un franc de revenu on fait payer 12 sols 9 deniers ; je ne sais ce qui arrivera mais je crains bien l'effet de tous ces mouvements. Il est temps que l'on s'entende et que la paix se rétablisse. Toutes les denrées augmentent considérablement. Il n'y aura bientôt plus moyen de vivre.*

11 février

Janny écrivait : « Nous sommes tranquilles depuis qu'on a arrêté le grain et que la municipalité l'a fait vendre à 1 franc 2 sols au-dessous du prix courant.

Ces lignes résument bien la situation dominée par les problèmes économiques.

Octobre

Il est fait injonction aux boulangers de faire du pain. La municipalité va siéger en permanence à l'Hôtel de Ville.

1793

Des ordres parviennent à Brienne pour le resserrement de la surveillance des gens pouvant être suspectés de froideur à l'égard du gouvernement révolutionnaire. La Société Populaire tient alors ses séances à l'église. On peut encore lire, au-dessus du portail *« Société Populaire »*. Le comité de surveillance s'installe dans la sacristie.

5 mai

Il a été dit qu'il était nécessaire que l'on fît faire des piques pour armer les citoyens de la commune qui n'avaient point de fusils.

2 juin

Les membres du Comité de Sûreté dénoncent le citoyen Jean-Baptiste Blanchot, architecte hydraulique au service du citoyen Loménie *« de dire que ce que faisait la Convention Nationale n'était pas propre à essuyer son derrière »*. Après délibération, Blanchot est censuré avec injonction d'être, à l'avenir, plus circonspect.

4 août

On élève un autel à la Patrie sur la place de la réunion (ancien champ de foire) et sur lequel sera gravée la Déclaration des Droits avec l'inscription *« Le Citoyen naît, vit et meurt pour la Patrie »*.

2 octobre

On arrête une voiture de grain et on vend ces grains.

20 octobre

La municipalité, le Comité Populaire, le Comité de Surveillance, se réunissent devant l'autel de la Patrie pour une grande fête civique qui a pour but, non seulement de fraterniser et de renouveler le serment de fidélité à la République une et indivisible, mais aussi et surtout de déclarer que la commune ne connaissait aucun citoyen suspect en son sein. Elle recommandait au Comité de Surveillance de surveiller avec le même zèle et la même exactitude tous les citoyens.

Il est vraisemblable — plusieurs auteurs le pensent — que ce discours ait été fait pour rassurer et éviter l'ingérence du district et du département afin de protéger le citoyen Loménie.

Ce dernier est inquiet. En novembre Danton qui était venu se reposer un peu à Arcis-sur-Aube vient rendre visite au comte de Brienne. Il lui témoigne la plus grande estime et l'assure de son appui en toutes circonstances. Rencontrant quelques jours plus tard, l'intendant du château, il lui dit *« Comment se porte le brave Loménie ? »* — *« Il se porte bien au physique mais il n'en est pas de même pour le moral »* répondit l'intendant. Danton dit alors *« Fais en sorte de le rassurer et dis-lui que tant que j'existerai on ne portera aucune atteinte ni à sa liberté ni à sa vie »*.

Ce même mois, le frère du comte, l'ex-cardinal de Loménie, évêque constitutionnel de l'Yonne, était mis en état d'arrestation. Il restera trois mois à la prison d'Auxerre puis, reconduit chez lui à Sens où vient l'ordre de le transférer à Paris et d'arrêter les autres membres de sa famille. Pour son malheur, le comte, inquiet de la santé de son frère, était allé le voir et fut arrêté avec ses trois fils adoptifs. Ces trois derniers furent conduits directement à Paris alors que le comte est conduit sous escorte à Brienne.

Le comte reste quelques temps au château où la surveillance se relâche. Ses amis lui conseillent de fuir à l'étranger mais, confiant, il s'y refuse.

Les habitants de Brienne et ceux des 32 communes voisines envoient une délégation à Paris pour réclamer sa liberté. Une pétition est remise à Danton qui alla trouver Robespierre. Danton devait être exécuté le 5 avril 1794. Quelques jours plus tard, l'ordre fut donné d'ammener le comte à Paris...

1794
Janvier

L'Ecole militaire est transformée en ateliers après avoir été pendant quelques mois convertie en prison. Le Comité du Salut Public, le 20 ventose de l'An II, ordonne l'approvisionnement pour 1 500 ouvriers, 100 charretiers et 400 chevaux. Six jours après on réquisitionne dans les forêts du pays, le bois nécessaire à la construction de 3 000 voitures et caissons.

7 ventose An II

Le Conseil Général de la commune considérant que le citoyen Loménie avait été constamment attaché à la Révolution, qu'il avait, dans toutes les circonstances donné des preuves manifestes du plus pur civisme et patriotisme. Aucun motif ne paraît s'opposer à ce qu'il lui fut délivré un certificat de civisme.

12 ventose An II

Le citoyen Loménie mis en état d'arrestation présente un mémoire détaillé de la conduite qu'il avait tenu depuis le 1er mai 1789. Les membres du conseil attestent que tous les faits contenus dans le mémoire sont conformes à la vérité.

19 avril 1794

A Brienne on espère le retour du comte et de ses fils et on célèbre la fête des « Martyrs de la Liberté ». La comtesse et ses brus sont invitées. Elles ne peuvent refuser et arborent la cocarde tricolore pour assister à la procession des bustes de Marat et des conducteurs de la Révolution. La procession était conduite par l'officier municipal, un épicier de Brienne. Après la prestation solennelle du serment de fidélité à la Liberté, un banquet clôtura les cérémonies. Le chœur de l'église avait été transformé en salle à manger, le vin coulait à flots. Ils portèrent des toasts à Robespierre auquel ils associèrent le nom de Loménie.

23 Floréal An II (10 mai 94)

Le comte et quatre membres de sa famille étaient décapités.

Cet épisode tragique n'avait pas été voulu par les Briennois. En 1794 et 1795, la vie continue, vie dure aggravée par les réquisitions de l'armée. Il y avait pénurie de tout, des chandelles comme du cuir. On pourrait à travers les délibérations des assemblées communales, citer encore de nombreuses anecdotes intéressantes mais, l'essentiel a été, je pense, de montrer comment à Brienne comme dans toute la France, les habitants qui n'étaient que des sujets sont devenus progressivement des citoyens. Cette mutation n'était pas évidente, elle fut progressive et incomplète car si chaque citoyen est devenu libre, le pauvre est resté pauvre...

HARMONIE BRIENNE-LE-CHATEAU

Président :
Régis SUZANNE

Direction :
Henri HERBIN

Adjoint de direction :
Maurice CHAULET

Musiciens
Jacques LEVEQUE
Céline DOISELET
Jean-Marc WAGNER
Aude CONSIGNY
Pierre PARES
Sophie PARSY
Fabienne DOISELET
Claude LOUSSOT
Gaston MONGIN
Jérémy MAIRE
Laurence BUIRETTE
Sylvie COLPIN
Jean DRUJON
André CARUANA
Catherine PARISOT
Olivier CONSIGNY
Philippe NYBEL
Fabrice VERHAEGEN
Frédéric ANTOINE
Bruno THERRIER
Bruno MUNOZ
Loïc MATHIEU
Sylvain VOULMINOT
Gabriel LESEURE
Lydie MAIRE
Maximilien MARGOTIN
Marie-Pierre ALLOT
Marie-Eve SIBOIS
Raoul DESSIS
Stéphane LULIEWEZ
Jean-Paul AGRY
Davis LESEURE
Emmanuel CONSIGNY
Jacqueline JOLLY
Daniel FOUTOT
Alexandre LECRIVAIN
Cédéric COLLOT
Jean-Christophe ALLOT
Laurent JOST
Frédéric VERHAEGEN
Fabrice LULIEWEZ
Raymond PIAT

ACTEURS

Brigitte ROGER
Anne-Marie PEILLARD
Karima LEGUET
Lucienne POTHION
Marcelle GUENARD
Ginette PEILLARD
Georgette GUILLARD
Danièle PLUMEY
Jacqueline CONSIGNY
Claire FOURNIER
Séverine GODEFERT
Sophie CHAMPENOIS
Karine PRUGNOT
Olivier PEILLARD
André GUENARD
Lionel POTHION
Philippe COMMANDEUR
Philippe VAGNER
Yves BERTHOLLE
Jean POTHION
Daniel ROLLET
Laurence DEVAL
Jean-Marie BOURCIER
Olivier BRUGNION
Jérôme THIERY
Jean-Charles PEILLARD
Philippe POTHION
Benoit REGNIER

COUTURIERES DIENVILLE

Anne-Marie PEILLARD
Georgette GUILLARD
Lucienne POTHION

ASSOCIATION SOCIALE SECTION DANSE DIENVILLE

Direction
Michèle DUPORT

LES DANSEUSES DE BRIENNE LE CHATEAU

Professeur
Mme Anne HARDY

Isabelle CUINET
Delphine DEPARDIEU
Laétitia DAUNAY
Sophie FLEURICHAMP
Marie FREYERMUTH
Virginie JEANNEAU
Aline LOCQUET
Savine MATHAUT
Anne PAILLEY
Caroline RIVET
Charlotte SOISSE
Marika URBANSKI
Magali VAUTHIER
Céline VULQUIN

Brienne-le-Château, portail de l'église.
(La devise républicaine est devenue presque illisible).

CHAOURCE

Roger BARAT

Il faisait très froid en ce mercredi 11 mars. L'hiver avait été d'une rigueur exceptionnelle, atteignant des températures durables de − 20° et n'en finissait pas de mourir. Pourtant les habitants s'étaient rassemblés nombreux en l'Auditoire du bailliage et baronie de Chaource, à l'appel du brave curé Jobard qui veillait sur ses ouailles avec bonté et sollicitude, aidé par son dévoué vicaire, l'abbé Martinot. Le prêtre, au prône du dimanche précédent avait donné lecture des lettres royales et de l'ordonnance du grand bailli de Troyes, relatives à la réunion des Etats-Généraux. Mais à huit heures, le sol était couvert de neige et la froide bise d'Est pénétrait dans l'auditoire en mauvais état et ouvert de toutes parts. Considérant que la rédaction des cahiers de remontrances devait exiger un travail de plusieurs heures, les habitants avaient demandé de se transporter dans un endroit plus commode. Les autorités locales, représentées par Edme Le Cors, avocat en parlement, bailli de Chaource, président de l'assemblée, Charles Poinsot, greffier, Jacques-Edme Regnault de Beaucaron, avocat en parlement, procureur fiscal, avait aussitôt acquiescé et l'annonce avait été faite immédiatement au son du tambour aux carrefours accoutumés, de se rendre dans une salle basse de l'hôpital.

Il y avait là tous les bourgeois de la ville : hommes de loi, médecins, marchands... dont beaucoup faisaient partie du corps municipal. Les artisans y étaient largement représentés, les laboureurs n'avaient pas hésité à se déplacer de leurs fermes isolées, pour défendre leurs intérêts. Ils étaient là, quelque 500, qui se pressaient dans une salle exigüe, conscients que l'enjeu était capital. Maître Poinsot lisait les premières propositions déjà élaborées par l'assemblée municipale. Le public, attentif, écoutait. Puis, la tension montait brusquement pour une discussion animée, apaisée parfois par les conseils de Regnault de Beaucaron qui avait troqué sa plume de fin poète déjà renommé, pour celle de jurisconsulte éclairé.

On parlait beaucoup, on écrivait de même : sur le vote par tête des députés aux Etats-Généraux, de la nécessité d'une Constitution qui assure les droits du trône et du peuple, de la répartition équitable des impôts entre tous les citoyens, de la suppression des aides, de la réforme de la gabelle, du rachat des droits seigneuriaux, de la liberté de la presse, de la réforme du code criminel, du développement de l'instruction publique dans les campagnes... On en profita pour demander que les impôts sur les corvées soient employés à la construction de la route Troyes-Tonnerre par Chaource, cette requête ayant fait auparavant l'objet d'un dossier adressé au Roi et signé conjointement par les différents seigneurs des lieux, par le clergé local et par les représentants des quatorze villages traversés.

Cent trois personnes signèrent le procès-verbal qui devait être transmis par les soins de quatre délégués à l'assemblée du bailliage de Troyes.

Le 6 avril, Le Cors, premier échevin de la ville, de retour de l'assemblée du bailliage, annonçait que Nicolas Parent, natif de Chaource où il résidait en son domaine de la Cordelière, avait été désigné pour siéger comme député suppléant du Tiers-Etat aux Etats-Généraux. Connu pour sa sagesse et sa modération, Nicolas Parent faisait partie d'une lignée de juristes établie à Chaource depuis le XVI[e] et occupait la charge d'avocat du roi à Troyes. Il ignorait alors que cette ascension dans le monde politique devait se terminer cinq ans plus tard sous le couperet de la guillotine.

En juillet 1789, on apprenait par le messager royal qui assurait le service régulier Troyes-Chaource, que Jean Parisot dit st Jean, avait été condamné par la Cour du Parlement de Paris à être roué vif sur la place de Chaource. Emporté par la colère et ne pouvant faire face aux impositions réclamées par le fisc, il avait assassiné, un soir d'avril 1788, dans une ruelle de Chaource, un receveur des aides trop zélé. On plaignit ce pauvre St Jean en espérant que le Roi ferait grâce.

La nouvelle de la prise de la Bastille était parvenue dans la province. Dans les quatre cabarets de la ville, sur la place du marché, des groupes commentaient l'événement. On redoutait et on espérait à la fois, pressentant que des moments difficiles étaient à craindre.

Le 26 juillet, des bruits insidieux se propageaient : des brigands, venant de la capitale, se répandaient dans les campagnes, pillant et brûlant tout sur leur passage.

Les autorités ordonnèrent des mesures de sécurité. Des cavaliers partirent aux renseignements, les miliciens montèrent la garde jour et nuit, même les paysans s'armèrent et patrouillèrent dans les environs. Mais, les brigands restant toujours invisibles, la rumeur cessa d'elle-même.

Quoiqu'il n'y eut pas d'hostilité profonde entre les différentes classes sociales, Chaource apprit avec satisfaction que les privilèges avaient été abolis dans la nuit du 4 août. Cette décision touchait les deux possesseurs de la baronie :

- *Marie-Claude Alexandre de Pons, marquis de Praslin,* représentant de la famille de Praslin qui avait acheté la baronnie en 1601 à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers.

- *L'abbé de Montieramey, Charles Joseph Marie Rafaelis de Saint Sauveur, évêque de Tulles,* qui la tenait en vertu d'un don en faveur de l'abbaye, effectué entre 879 et 889 par Robert, Comte de Champagne.

Il y eut toutefois quelques irréductibles aux réformes, témoin cette information parue dans *L'Observateur* du 5 sept. 1789.

EMPRISONNEMENT D'UN GENTILHOMME CHAMPENOIS qui escitait ses concitoyens à piller la maison d'un commandant de la Milice Bourgeoise.

Dans la petite ville de Chaource en Champagne, M. Bxx, gentilhomme et chevalier de St Louis, se distinguait depuis longtemps par ses opinions antipatriotiques. Il fit dernièrement un voyage à Paris. A son retour, il a tenu des propos tendant à semer la division. Il disait qu'il connaissait beaucoup d'accapareurs et il nommait ou désignait quelques citoyens. Il disait que le pain serait bientôt à 87 sous la livre et le blé à 12 francs le boisseau. Il exhortait à ne plus payer de subsides, etc... Des citoyens se sont assemblés extraordinairement. Les officiers de la Milice Bourgeoise ayant demandé dans l'assemblée si les auteurs des bruits sur les accaparements étaient connus, M. Bxx se leva répondit que les bruits étaient fondés et refusa de donner des preuves ou seulement des indices. Les citoyens lui reprochèrent cette conduite malhonnête. M. Bxx entra en fureur et osa frapper le juge. Le fils de M. Bxx, citoyen estimable, poussé par l'amour filial, fend la presse et s'efforce d'emmener son père. Celui-ci arrache l'épée de son fils et veut lui plonger dans le sein et a le bonheur de porter le coup à faux. L'assemblée se sépare. M. Bxx reste avec un petit nombre de citoyens et leur dit « Allons mes amis, que craignez-vous, il n'y a plus de loi, on peut se faire justice soi-même. Courez chez le commandant de la Milice, c'est un accapareur. Pillez, saccagez tout chez lui, vous pouvez le faire impunément ». Des détachements de la Milice vinrent dissiper l'auditoire de M. Bxx et se saisirent de sa personne. Le 31 août, il a été conduit garroté dans les prisons de Troyes.

L'événement a peut-être été exploité par la presse parisienne. Néanmoins, Barbuat de Maison Rouge que l'on identifie sans peine, avait eu maintes fois des démêlés avec les représentants de la justice et ne jouissait pas de l'estime des habitants. Son incarcération fut de courte durée car on le signale de nouveau à Chaource en 1790.

L'année 1789 se terminait. Le 14 décembre fut votée la loi qui organisait les communes et leur conseil. Le premier Maire élu de Chaource fut donc Edmée Regnault, médecin, âgé de 61 ans, assisté de J.B. Claude Berthelin, procureur de la Commune.

CHAOURCE, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN...

Ceux qui se retournent pour se remémorer le passé conservent en leur esprit et leur cœur la religion des souvenirs, richesse de plus en plus rare, dans un monde où l'on s'enquiert moins d'où vous venez... qu'où vous allez...

La recherche du savoir de nos ancêtres nous amène à découvrir des similitudes de faits, de situations, de raisonnements, tant il est vrai qu'ils demeurent d'actualité.

Nous devons une reconnaissance infinie à ceux qui ont écrit l'histoire de notre petite région, permettant ces comparaisons qui suscitent nostalgie et regrets ou nous font mieux apprécier le présent.

Hier .... En 1889, cent ans après la révolution dont avec faste nous nous apprêtons à fêter le bicentenaire, le canton de Chaource était l'un des composants de l'arrondissement de Bar-sur-Seine... Une unité territoriale de 34 862 hectares que se partageaient — tout comme aujourd'hui — 25 communes.

Il comptait 8 789 habitants dont les modestes revenus provenaient du rude travail de la terre auxquels s'ajoutaient, dans beaucoup de familles, un salaire de bûcheron, de charretier ou de débardeur... appoint non négligeable.

Des 15 734 hectares de son massif forestier 1 747 sont propriété de la commune.

Particularité ignorée des jeunes générations, en ce XIX[e] siècle, la vigne avec 587 hectares couvre 3,25 % d'une surface agricole de 17 401 hectares dont 15 067 sont en terre et 1 747... seulement en prairies naturelles...

Maigres revenus... mais pas ou peu d'endettement.

La profession agricole est déjà bien structurée :

— Le comice agricole, ancêtre de la coopérative d'élevage organise foires et marchés.

— La chambre consultative d'agriculture met (déjà) en exergue les avantages du drainage dans le chaourçois.

Certes, on ne parle pas encore de la Communauté Européenne mais la libre admission des céréales étrangères sur le marché français en est le prémice. Cette décision prise en 1862 agit sur les prix de telles sorte que s'impose une augmentation des rendements.

La recherche d'un « plus » indispensable amène à des spéculations, des cultures expansives voient le jour. Ainsi, le *« Bulletin de l'agriculture »* de 1987 relate comment un certain Labordette est arrivé à produire des cryptogames de 100 à 500 grammes en 6 jours sur un fond de sable avec support de sulfate de chaux et d'azote de potasse.

Nous n'avons rien inventé en créant le Syndicat Mixte d'Aménagement Rural du Bassin de l'Armance (SMARBA) puisqu'un arrêté constitutif met en place le 16 octobre 1894 le *« Syndicat de l'Armance »* avec pour vocation l'aménagement et la fertilisation de la vallée. Parmi ses fondateurs qui furent des précurseurs, on relève des noms liés aujourdh'ui encore à l'agriculture du Chaourçois : Bauley, Viardot, Berlot, Mathieu, etc...

Aujourd'hui ?... en 1989...

L'agriculture demeure l'activité et la ressource dominante du canton, mais... des 1 630 exploitations recensées en 1889, il n'en subsiste que... 257 ! La surface moyenne passant de 9 hectares à 63 hectares.

Les 2 972 hectares de prairies permanentes auxquels s'ajoutent 711 hectares de cultures fourragères y entretiennent un cheptel laitier de 3 224 unités dont 1 000 vaches allaitantes.

La moyenne de production est passée de 2 400 litres à 5 000 litres par vache. C'est une production globale annuelle d'environ 12 millions de litres que puisent diverses fromageries pour fabriquer le ***« Chaource »***, notre fromage sous Appellation d'Origine depuis 1970.

La vigne a totalement disparu... par contre, la surface des prairies permanentes est en nette augmentation, plus 1 225 hectares, soit de 41 %. La culture céréalière s'est diversifiée se complétant notamment de production d'oléagineux et de maïs grain sur une superficie globale de 15 880 hectares.

Certains facteurs laissent présager une évolution des structures qui entraîneront, à moyen terme, une réduction du nombre d'exploitations :

— L'endettement rendu nécessaire par l'indispensable modernisation des moyens de production.

— L'absence de repreneurs familiaux.

L'exode rural a creusé des coupes sombres dans notre population réduite en un siècle de 45 % (4 800 habitants au dernier recensement). Heureusement, l'implantation de petites et moyennes entreprises industrielles, commerciales et artisanales (elles sont 63 aujourd'hui) diversifiant les activités, contribuent à stabiliser le chiffre des populations. Une part importante de nos jeunes a pu ainsi rester dans nos villages, ce qui nous place dans une situation enviée par d'autres cantons ruraux avec un taux de chômeurs relativement bas : 6,8 % de la population d'âge actif.

Bien que le Chaourçois ne figure pas parmi les régions touristiques les plus attractives, la proximité de la zone des grands lacs (réservoirs Seine et Aube), le développement du réseau autoroutier (A26 à 20 kms) notre patrimoine architectural, le calme reposant de nos villages nichés aux abords de magnifiques forêts et de verdoyantes vallées nous incitent à augmenter les possibilités d'accueil.

Le cadre magnifique du Golf de la Cordelière contribue au développement de ce sport et nous amène des visiteurs de tout l'hexagone.

Ici, nous croyons au développement du tourisme rural et, au sein du *Syndicat Mixte d'Aménagement Rural du Bassin de l'Armance*, une commission s'emploie activement à réaliser des circuits pédestres et équestres avec comme épicentre l'accueillant *Foyer Rural de Grand Secteur d'Etourvy* et *le Cercle Equestre de Lagesse.*

A l'image de nos anciens, chacun, tout en entretenant l'amour du terroir s'emploie à élargir les objectifs, les projets conduisant au mieux vivre et à rendre plus attractif le Chaourçois.

Nous cultivons cet esprit de solidarité qui impose à chacun le devoir d'être utile à tous... dans la limite de ce qu'il peut.

Ainsi nous construirons le Chaourçois de demain. Dans l'immédiat, nous nous apprêtons à fêter avec éclat le Bicentenaire de la Révolution au cours de nos deux manifestations folkloriques de haute renommée que sont la Fête du Muguet du 1[er] mai et la Foire aux Fromages d'octobre prochain.

Bernard COUTORD

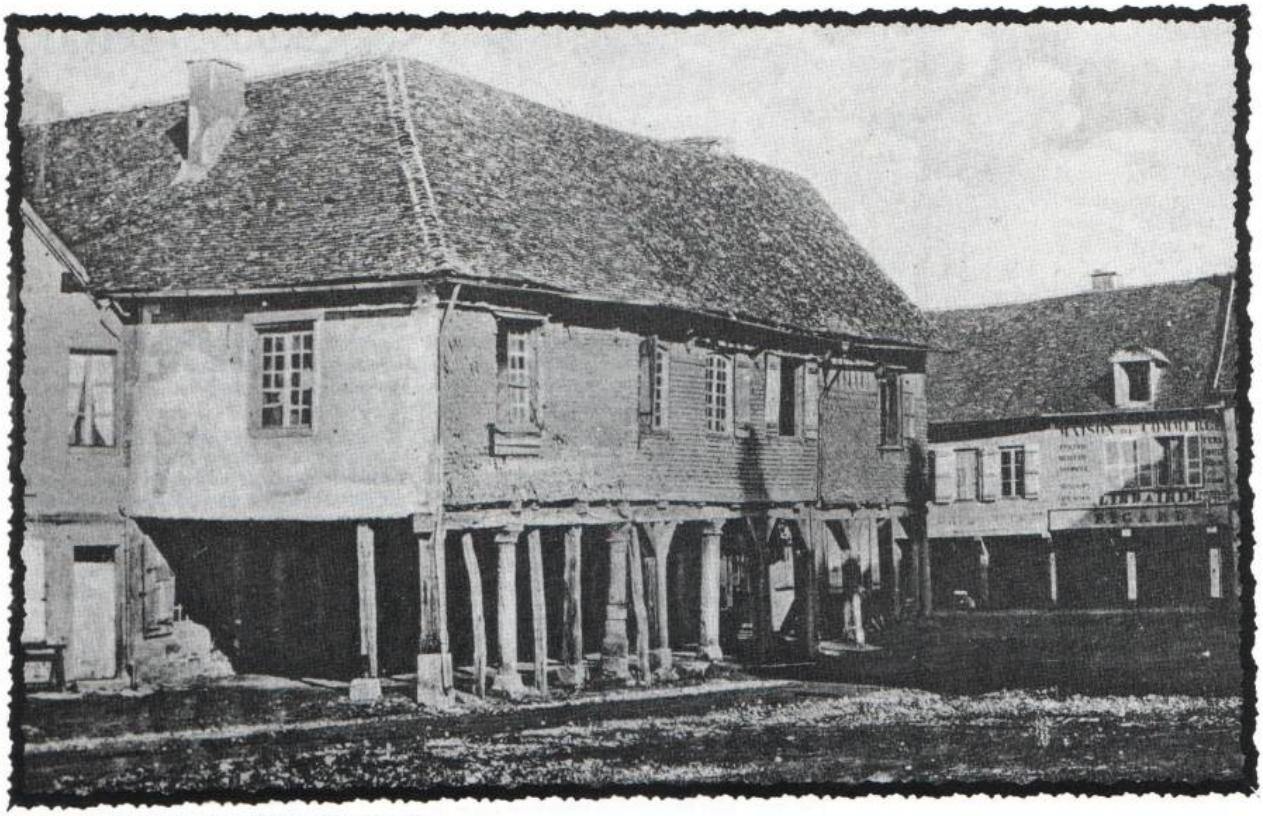

Chaource, vieux marché et galerie d'allours démolis en 1883.

Eglise de Chaource.

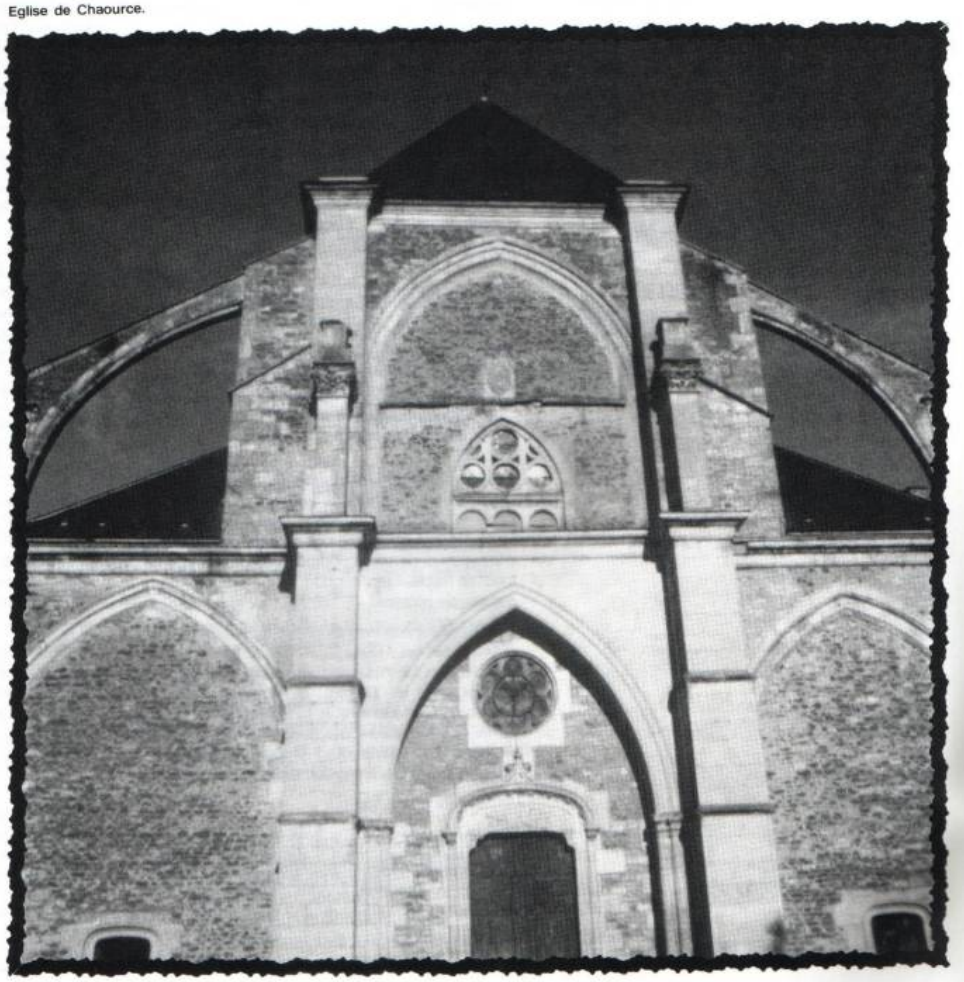

ACTEURS DE CHAOURCE

Joseph CARBONELL
Christelle CARRE
Michel CAYREL
Rose-Marie CAYREL
Françoise CHEVAU
Delphine IMBERT
André MENDEZ
Lyonel ROUILLE
Frédéric SEBIRE
Denise VIAU
Bruno VINCLAIRE
Chantal YOT-DUMEY

ENFANTS DE L'ECOLE DE CHAOURCE

Sophie BERLOY
Eléonore FOURCAUT
Amandine HUGOT
Jonathan LARCHER
Romain LARCHER
Vincent PARIS
Alexandre PRIGNOT
Thomas ROBERT
Ludovic VIROT
Jérôme WALTER

COUTURIERES DE CHAOURCE

Jacqueline MARTINEAU
Atelier de couture M.J.C.

MARIGNY LE CHATEL

Pierre DESMOULIERE

Bien qu'ayant connu une certaine prospérité et une certaine puissance, puisque chef-lieu de Baronnie jusque vers le XV[e] siècle, époque où sa forteresse fut détruite, Marigny compte encore en 1788, 114 feux (572 habitants).

La population est répartie en laboureurs et manouvriers, mais l'introduction vers 1780 de filatures de coton a changé quelque peu l'aspect général de la vie du village. On trouve en même temps que des manufactures de coton, des métiers à faire la toile et deux métiers à bas. Aussi, la main-d'œuvre manque au moment des travaux agricoles puisque les enfants — même au-dessous de 12 ans — sont employés aux filatures. Il arrive que le grain pourrisse dans les champs. Ce n'est pas le cas en 1788 puisque de gros orages de grêle ont en partie détruit les récoltes.

Dans la paroisse on trouve un établissement genre Hôtel-Dieu, avec deux sœurs de la Congrégation de Nevers. L'une s'occupe de l'hôpital et des soins des pauvres, l'autre de l'école des filles. Un instituteur laïque, pour les garçons, est nommé par un conseil de notables, de 1780 à 1788. Il s'agit d'un certain Jean-Jacques Renvoyé, *« personnage assez cultivé pour l'époque »*.

Le seigneur de Marigny est Jean-Nicolas de Bollogne (ou de Boullogne), comte de Nogent-sur-Seine, intendant des Finances. Son fils, Paul-Esprit-Charles de Bollogne héritera du château vers 1786 mais émigrera à la Révolution.

A Marigny la plupart des corps de métiers sont représentés et les rues pavées facilitent la circulation. Les habitants sont assez à leur aise ; il y a peu de pauvres, sauf dans les années stériles.

L'administration par contre est très complexe et les impôts qui en découlent très lourds. En effet, Marigny dépend de l'Intendance de Châlons-sur-Marne, de l'Election de Troyes, du grenier à sel de Villemaur, du Parlement de Paris, du Diocèse de Troyes, du Doyenné de Marigny (33 paroisses), du Gouvernement de Champagne et, avant tout, du Bailliage de Sens. L'abbesse du Paraclet reçoit, de plus, la totalité des grosses dîmes dûes au Clergé.

On peut penser qu'en tête du Cahier des Doléances — malheureusement disparu — rédigé au nom de la population par Jean-Baptiste Villain, greffier et René-Joachim Meignan, chirurgien, devaient figurer les revendications à propos de l'administration et des impôts.

Signalons que parmi les 495 députés du Bailliage de Sens, René-Joachim Meignan fut choisi pour participer à la Commission des vingt membres qui rédigea le Cahier de Doléances du Tiers-Etat du bailliage de Sens à partir du 13 mars 1789. Fait remarquable puisque trois aubois seulement furent désignés.

On a retrouvé, dans les Cahiers de Doléances du canton, certains articles identiques. On peut imaginer qu'ils étaient aussi écrits dans celui de Marigny :

... respecter les lois fondamentales de la monarchie »

... que tous les privilèges cessent puisque nous n'avons qu'un seul Roy, n'ayons qu'une seule loi, ne faisons qu'un seul peuple ».

... que le Tiers-Etat soit relevé de l'état humiliant dans lequel il a paru aux Etats de 1614 ».

LES ASSOCIATIONS A MARIGNY-LE-CHATEL

Marigny-le-Châtel est un village très actif, animé par de nombreuses associations.

Citons : la M.J.C. MAISON POUR TOUS DE MARIGNY-ST FLAVY, forte de plus de 300 adhérents, qui propose, en dehors de l'animation globale du village, sept activités sportives, judo, tennis de table, cyclo-tourisme, athlétisme, cross, gymnastiquqe volontaire, gymnastique enfants, basket, et dix activités culturelles, musique, solfège, photographie, poterie, théâtre, danse, aéromodélisme, reliure d'art (le seul atelier de la région), conférences, ciné-club et foyer.

Existent également : l'A.S.M. FOOTBALL qui, avec ses 120 sportifs licenciés, ses cinq équipes à 11, dix équipes à 7, trois équipes à 5 et son école de football, font flotter bien haut les couleurs de Marigny dans le département.

Le TENNIS, issu de la M.J.C. est maintenant indépendant. Le T.C.M., avec 160 joueurs et une école de tennis, participe aux tournois départementaux.

Viennent aussi : Le SYNDICAT D'INITIATIVE qui chaque année, propose le moto-cross, championnat de France de la Police Armée, ainsi qu'un grand feu d'artifice le 14 juillet et des animations ponctuelles importantes (fête aérienne, etc...), sans oublier le fleurissement du village.

LA RUCHE pour les vacances, le CLUB FEMININ, toutes les semaines, les SOCIETES DE PECHE et DE CHASSE, sans oublier les SECOURISTES DE LA CROIX ROUGE et, enfin l'ESPERANCE, qui gère la salle du même nom.

Comme vous pouvez le constater, Marigny est vivant ; Marigny vit bien.

Marigny est toujours heureux d'accueillir tous ceux qui lui font le plaisir de leur visite.

Pierre DESMOULIERE

CHORALE DE LA M.J.C.
MARIGNY-LE-CHATEL

Professeur
Jean-Luc DARGENT

Choristes
Sylvie BAILLOT
Bénédicte BENOIT
Carine BENOIT
Sandrine BOUTANTIN
Marjorie BOLLAERT
Dominique DIBUSE
Aline FINET
Céline GALLISSOT
Anne-Claire HAZOUARD
Gwenaëlle HAZOUARD
Sarah HAZOUARD
Laure LARILLETTE
Lucie LARILLETTE
Sabrina LARILLETTE
Séverin LARILLETTE
Amélie MAMMAN
Peggy MUNIER
Alexandra PILLOT
Marianne SEGUIN
Angélique SIMON
Anne VEILLOT
Stéphanie WAGNER
Jeanne ZUEINNEC

Musiciens
Jean BEREAU
Aline HAZOUARD

DANSEUSES
MARIGNY-LE-CHATEL

Professeur
Delphine JUSSAN

Bénédicte CADRAN
Carole COIN
Laure COLLIN
Angélique D'HYERES
Delphine DOMINIQUE
Sophie GSENDA
Emilie HAZOUARD
Virgine HYEST
Amélie JARAN
Karine KESZ
Karine LALLE
Pénélope LAURENT
Elodie LECLERC
Amélie MAMMAN
Héléne MAMMAN
Carole MAZZONI
Christine MAZZONI
Audrey MOULEYRE
Karen MOUTON
Peggy MUNIER
Aurore NEVIERE
Angélique PRINCE
Emmanuelle PRINCE
Gaëlle SAINT
Aude THIEBAUT.

ACTEURS DE LA M.J.C.
MARIGNY-LE-CHATEL

Pierrette AMIOT
Anne-Sophie BOUET
Dominique COSSON
Jean-Pascal DEFRUIT
Pierre DESMOULIERE
Brigitte DUPRE
Gilberte DUPRE
Xavier FRANÇOIS
Gérald HAZOUARD
Bruno HYVER
Cédric LAURENT
Marie-Françoise LAURENT
Yves RONDOT
Nicole SANSON
Bernard WAGNER

Technicien
Francis DELECOURT

COUTURIERES
DE MARIGNY-LE-CHATEL

Nicole BEAU
Sylvie CHAMPY
Sylvie DEMEURANT
Gina SAUVAL
Nelly THIEBAUT

ACTEURS
DE MESNIL-ST-LOUP

Philippe BENTO
Yves BERTRAND
Estelle COURTOIS
Evelyne COURTOIS
Patrick COURTOIS
Claire DUVERGER
David GATOUILLAT
Grégoire GATOUILLAT
Joëlle GATOUILLAT
Myriam GATOUILLAT
Pascale GATOUILLAT
Rachel GATOUILLAT
Sylvie GATOUILLAT
Thierry GATOUILLAT
Bertrand HUGUENOT
Emmanuelle HUGUENOT
Florence HUGUENOT
Sylvère HUGUENOT
Christian PARIS-LECLERC
Norbert PRUD'HOMME
Blandine VELUT
Flora VELUT
Jean-Luc VELUT
Rosine VELUT

MERY SUR SEINE

Pierre PORCHERET

Quoique peu peuplé, Méry-sur-Seine (280 feux, environ 1 180 habitants) était un échevinage et le siège d'un bailliage secondaire dépendant du bailliage principal de Troyes (1). Le bailli était Claude Thomas Guerrapain, un enfant du pays. Son père était notaire royal et sa famille possédait une grande propriété dans le Quartier Bas. Le jeune homme étudia le droit à Reims, puis fut reçu avocat à Paris. Il était âgé de 35 ans en 1789.

La ville était administrée par trois échevins, l'un d'eux faisant fonction de maire. Les limites de la ville étaient constituées par les anciens remparts dont le tracé fut repris plus tard par le canal, depuis le Petit Mail jusqu'à l'entrée du Bassin. Quant au Quartier Bas, il devait avoir, à peu près, la même emprise qu'aujourd'hui. On imagine la densité de la population sur un si faible espace. Les fossés de la ville avaient été vendus à des particuliers, mais il subsistait, çà et là, quelques pans de murailles.

La place publique, témoin de tant d'événements au cours des siècles, occupait à peu près l'emplacement de la place Croala. C'est là que se dressait la halle, très utile pour la tenue du marché aux grains. Il y avait aussi un bâtiment servant d'auditoire royal et de prison. C'est dans cet édifice qu'était la « chambre commune ». Il appartenait aux chanoines de Vincennes qui étaient seigneurs de Méry, Châtres, Droupt Ste Marie, St Oulphe et Mesgrigny.

« *Nulle terre sans seigneur* » proclamait-on. Celui de Droupt St Basle était Etienne Paul Guillaume de Chavaudon, dit le chevalier de Ste Maure, ancien capitaine des dragons, issu d'une vieille famille noble. Résidant dans son château construit dans les années 1580, il était fort riche et ne paraît pas avoir toujours vécu en bonne intelligence avec les habitants qui engagèrent contre lui un procès relatif aux usages (de 1767 à 1772). Il était propriétaire, entre autre, des moulins de Beauregard, sur la rivière du même nom, et du Moulinet, sur le ruisseau de Ruez, à Droupt Ste Marie, ainsi que de l'étang de Mesgrigny.

Claude Godard d'Aucour, par ailleurs fermier général, était seigneur de Plancy, Etrelles et St Just. Il était considéré comme un libéral. La comtesse Amélie d'Hautefort, d'origine allemande, résidait avec sa mère dans son château de Villacerf. Elle était seigneur de cette paroisse, ainsi que de Chauchigny et de Fontaine-lès-Grès. Elle possédait de nombreuses terres dans les environs, ainsi que le moulin de St Mesmin. Tous ces biens avaient été obtenus par une donation de l'électeur Charles Albert de Bavière et faisaient partie de la dot de sa mère. Un noble, lui aussi très riche, Claude Morel de Villiers, résidait à Mesgrigny où il possédait un vaste bâtiment situé près de l'église et beaucoup de terres. Il n'était cependant pas seigneur du lieu.

Qu'en était-il des droits féodaux ? Il semble que de nombreux étaient tombés en désuétude. Ainsi Godard d'Aucour écrit aux habitants de Plancy, au début de la Révolution : « *En achetant cette terre, j'ai acquis et payé les droits qui la décorait, au nombre d'une cinquantaine d'après les anciens titres. J'en ai si peu abusé que vous ne les connaissez même pas* ». D'après cette lettre, il ne devait guère subsister que les corvées. Quant aux habitants du Bachot, ils étaient tenus d'entretenir le pont, moyennant le droit de pâture. Il devait y avoir encore, çà et là, des terres dites « censives » sur lesquelles les seigneurs prélevaient une part de la récolte (2).

Les péages existaient pour la navigation sur l'Aube. A Plancy, leur montant était d'environ 1 500 livres par an (3), somme perçue par Godard d'Aucour qui devait en contre-partie entretenir et réparer les vannages.

A Méry, les chanoines de Vincennes louaient le droit de pêche sur des portions de rivière à des pêcheurs professionnels au nombre de sept. Mme d'Hautefort avait à son service un garde des chasses, pêches et bois de la seigneurie de St Mesmin. Elle louait aussi la pêche sur le Melda à Villacerf. En revanche, les habitants de Vallant avaient obtenu du bailli de Sens, dès 1666, le droit de pêche « *dans la Seine et autres ruisseaux* ».

Les habitants de Chauchigny dénoncent, dans leur cahier de doléances, la noblesse qui « *abusant de son autorité et de ses prérogatives, plonge les pauvres particuliers de la campagne dans la plus grande misère et consternation par différentes voies illégales* ». Ainsi les nobles « *entretiennent des quantités considérables de lapins dans des remises ou garennes et ces rongeurs détruisent les récoltes en grain et broutent les vignes en hiver* ». Une plainte identique est formulée à Savières. En outre « *ils font revivre des servitudes de cens, rentes et autres, anéanties depuis 200 ans et solennellement proscrites* ».

Méry possédait deux églises : l'église paroissiale et celle du Prieuré St Robert. Cette dernière était entourée d'un cimetière. Le Prieuré dépendait de l'abbaye de Molesme. Il lui était attaché deux chapelles, l'une sous l'invocation de St Louis et l'autre de St Eloi. Il y avait donc deux chapelains qui percevaient les revenus des fondations. Pierre Blampignon curé de St Lyé, était titulaire de la chapelle St Eloi qui lui procurait un revenu de 135 livres, moyennant un service avec vêpres le jour de la fête de St Eloi. Le Prieuré possédait, à Méry, 72 arpents de terres et 14 arpents de prés. Il n'y avait plus de moine et le Prieur « commanditaire » qui percevait des sommes importantes, ne résidait pas à Méry. La situation du Prieuré St Georges (paroisse de Vallant St Georges) était la même. Il y avait une chapelle, une maison, ancienne demeure des moines, devenue une ferme avec de vastes dépendances, 117 arpents de terres et de prés. En plus de la location de tous ces biens, le Prieur était gros décimateur. Il est vrai qu'en contre-partie, il devait entretenir divers bâtiments, notamment l'église de Droupt Ste Marie. Il résidait à Paris.

La dîme rapportait beaucoup plus aux Prieurs qu'aux curés et ceux-ci s'en plaignaient. Christophe Le Choiselat, curé de St Oulph, écrit en 1781 que les gros décimateurs, notamment les religieux de Molesme, accaparent la plus grosse partie des revenus. Il fait remarquer « *qu'ils n'ont jamais donné un liard aux pauvres de la paroisse* ». Les curés percevaient surtout les dîmes novales, sur les terres récemment défrichées et les menues et vertes dîmes, sur les jardins. Leurs ressources étaient modestes et certains menaient la vie des paysans. Ainsi Antoine Bonfils, curé de Droupt Ste Marie, élevait quelques vaches. D'autres étaient congruistes (4), comme Pierre Gouverne, curé de Chapelle-Vallon en 1788. La Commanderie du Temple était à la fois seigneur et décimateur de la paroisse. « *Il n'a pas les moyens de soulager les pauvres, qui auraient pourtant bien besoin d'assistance*, explique-t-il, *et la Commanderie, quoique très riche, ne fait rien pour eux.* »

Il y avait à Méry, trois ecclésiastiques : le curé Antoine Munier, son vicaire, Jean-Baptiste Souillard et le chapelain de l'Hôtel-Dieu, Pierre Guillemot qui était tenu de dire des messes et d'enseigner aux enfants les rudiments du latin.

Le clergé régulier n'était représenté que par deux chanoines du chapitre de Plancy et deux religieuses de la Congrégation de la Charité de Savières.

Les biens du clergé occupaient le tiers du finage. Ces propriétés qui échappaient à la taille appartenaient au chapitre de Vincennes, à la chapelle de Vincennes, aux Chartreux de Troyes, au chapitre de St Pierre de Troyes, aux Dames d'Argentolles, à l'abbaye de Montier-la-Celle, au Prieuré St Robert, au curé de Méry, à la Fabrique de Méry et à la Fabrique St Jean de Troyes.

Si l'agriculture constituait une ressource importante, la bonneterie s'était développée dans les villages environnants depuis 1750. On dénombrait à Méry 24 laboureurs. La plus grosse exploitation était celle de Louis Gay qui faisait valoir 97 arpents de terres labourables, 17 arpents de prés, 6,5 arpents de bois (Y compris les 8 arpents de terres et prés dont il était propriétaire). 81 métiers de bonneterie occupaient 81 ouvriers et il y avait 89 fileuses (*J.J. Vernier — Les cahiers de doléances du bailliage de Troyes*).

Le développement de cette nouvelle activité était enlevé des bras à l'agriculture et les laboureurs s'en plaignaient. A Vallant, ils écrivent : « *Les faiseurs de bas occupent tant de monde que les laboureurs ne pourront plus faire leur moisson. Les gens disent qu'ils sont plus tranquilles à leur coton que d'aller aux champs.* » Dans le cahier de doléances de Rhèges, on lit « *il faut réduire au nombre proportionné à la population les métiers*

CHORALE LA CHAMPANELLE MERY-SUR-SEINE

Chef de Chœur
Odile PERNET

Président
Michel NEBEL

Choristes
Bernard AVELINE
Mme AVELINE
Martine BENOIT
Jean-Paul BOYON
Annie CHARLOT
Nadia CLERGEAT
Luce COLAS
Claudine CROCHET
Marlène DUCROS
Jacqueline FAYE
Gisèle GUDOT
Christian GUGGER
Françoise HOHLER
Edmond HOMMAIS
Francine JACQUET
Françoise LEMOINE
Gérard LEMOINE
Françoise MACQUART
Henriette MARTINEZ
Josette MELLOT
Jean MENSION
Georges MICHAUT
Claude MIGNON
Marcelle MYCHNO
Annick NEBEL
François PERNET
Françoise PETIT
André PIFFRE
Solange PIFFRE
Lucienne PORCHERET
France RONGVEAUX

HARMONIE DE SAVIERES

et fabriques dans les campagnes, en obligeant les fabricants à interrompre leur fabrique dans les temps des moissons ». Nombre de villageois cherchaient à échapper aux durs travaux des champs. C'est ce que fit Charles Marinot, fils d'un laboureur de Droupt St Basle , qui était attaché comme domestique à la personne de Charles-Etienne de Chavaudon (fils d'Etienne-Paul) et le suivit lors de son émigration.

La taille et le vingtième étaient de lourds impôts directs. Le cahier de doléances de Châtres mentionne : « *Le Roi sera très humblement supplié de prendre en considération que les tailles et vingtièmes sont des impôts d'autant plus onéreux qu'ils ne frappent que sur la classe la plus indigente* ». Les impôts indirects étaient encore plus impopulaires. Pour la gabelle, Méry dépendait du grenier à sel de Villacerf. La Champagne étant pays de grande gabelle, chaque famille était forcée à acheter 7 livres de sel à 14 sols la livre, alors qu'un manouvrier ne gagnait qu'une livre par jour. *Après la suppression de cet impôt, le sel ne se vendra plus que 2 sols la livre !* Les cahiers de doléances de Droupt St Basle et Droupt Ste Marie traduisent bien cet état de fait : « *Il faut demander une grande diminution dans le prix du sel qui est vraiment exhorbitant* » ainsi on préviendra « *les contrebandes et le délit qui les accompagne, d'où suivent la ruine et l'infamie des pauvres familles* ».

Les aides étaient aussi un impôt très mal accepté, payé à la fois par les producteurs de vin — il y avait des vignes dans la plupart de nos villages — et par les cabaretiers et « *détailleurs d'eau-de-vie* ». Il donnait lieu à de nombreuses vérifications opérées à toutes heures. D'après un état du 10 décembre 1790 (dernière année où cet impôt fut perçu) faisant figurer les paiements en retard dans le secteur de Méry, cette imposition apparaît très lourde. On apprend ainsi que Victor Legras, cabaretier à Ste Syre, devait payer 162 livres et, parmi les « détailleurs d'eau-de-vie » on relève le nom de Pierre Croala de Méry, qui avait un retard de 90 livres.

Lors de la création des districts, une lutte longue et douteuse eut lieu entre Arcis et Méry (5) pour le siège du chef-lieu.

Méry expliqua au Comité de Constitution :

— Qu'elle commandait le passage de la Seine au point où commence la navigation. (Les ponts étaient rares et, en amont, le lit ensablé ne permettait pas le passage des bateaux).

— Qu'elle était coupée de grandes routes qui facilitaient la circulation des grains, des vins de la Montagne et des bois de charpente et de chauffage de la Traconne.

— Qu'elle était environnée des riches paroisses de la vallée.

Mais, Méry était isolée l'hiver par les crues de la Seine et de l'Aube. Châtres était souvent coupé de Méry et, plus tard encore, on signalait que la prairie entre Etrelles et Granges était impraticable de 6 à 9 mois par an. C'est surtout grâce à ces derniers points qu'Arcis put triompher.

1 - Le bailliage secondaire de Méry comprenait 9 paroisses : Méry, Bessy, Châtres, Droupt St Basles, Droupt Ste Marie, Maizières, Mesgrigny, Pouan et St Oulph, alors que, curieusement, Vallant appartenait au bailliage de Sens et Etrelles à celui de Sézanne.

2 - En effet, Jean-Benoist Peytel, contrôleur des actes à Méry, écrit en 1790 : « *Je ne suis chargé d'aucun recouvrement des cens et rentes* ». Ce qui laisse supposer que ces droits féodaux n'étaient pas éteints.

3 - Une boutique à poissons payait 6 livres, un grand couplage (bateaux attachés latéralement) 4 livres 10 sols, un petit couplage 3 livres, un passage de brelle (bois flottant) 3 livres.

4 - Un prêtre congruiste percevait la « portion congrue », somme fixe versée par l'ordre dont il dépendait, à l'exclusion de tout autre revenu.

5 - D'après Marius Peyre « *Le département de l'Aube, ses origines et ses transformations* (Sté académique de l'Aube - 1928).

MERY SUR SEINE
AUJOURD'HUI

Quelle révolution en 1989 !

Tout d'abord, merci à Marc Favier et son équipe.

Penser à associer dans un même esprit les communes et les cantons était une gageure. Je souhaite que ce pari soit gagné.

Fêter le Bicentenaire, c'est associer la joie d'une fête et la gravité d'une Commémoration ; deux éléments qui montrent bien l'importance qu'a représenté pour la France, pour le monde, l'avènement des notions d'Egalité, de Fraternité et de Liberté, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Mais, au fait, la révolution en 1989, quel sens, quelle signification cela peut avoir pour nous ?

Ce terme n'implique-t-il pas la notion de courbe fermée ? (Les révolutions de la terre) Ou bien encore « remettre sans cesse son ouvrage sur le métier », tant il est vrai qu'évolution est compris dans révolution. Ce qui veut dire : rien n'est jamais acquis. Des droits nouveaux, des devoirs nouveaux naissent en permanence, de nouvelles situations impliquées par le croisement de nos civilisations modernes, la mondialisation de nos relations culturelles ou économiques.

Mondialisation, voilà bien le maître-mot. Les moyens de communication moderne mettent dans notre jardin les endroits les plus reculés de la Terre. L'indifférence n'est plus de mise et la souffrance de nos frères doit nous concerner comme en 1789 celle du plus proche voisin d'échoppe.

Oui, fêter la Révolution en 1989, n'est-ce pas se mettre dans l'obligation de garder un œil toujours en éveil sur les réalités du monde ?

Il n'y a d'autres perspectives pour une bonne évolution de notre société, que de participer, créer, entreprendre. L'imagination, la création, le rêve sont des libertés essentielles, elles ne peuvent se développer que dans un climat de tolérance et d'amitié.

Chacun y mettant du sien, alors oui, nous pourrons faire la Révolution Permanente de nos mentalités, de nos civilisations, selon nos espérances, pour le plus grand bien de l'humanité. Cette fête nous y invite.

Vive la Révolution du cœur et de l'esprit.

Philippe ADNOT

Méry-sur-Seine, statue du Volontaire « Valmy-Jemmapes ».

NOGENT SUR SEINE

Albert WILLOCX

A l'aube de la Révolution de 1789, la population nogentaise présente un reflet assez fidèle de l'état d'esprit des Français à cette époque charnière de notre histoire. La situation sociale n'y était pas brillante. L'activité du port s'y était considérablement ralentie. Les mariniers, les portefaix, les journaliers restaient, pour la plupart, inoccupés. Le travail manquait, le pain aussi. La rareté des grains se faisait sentir de façon alarmante. La disette menaçait. Les prix augmentaient. Les représentants du département aux Etats-Généraux s'en émurent et envoyèrent des subsides à la municipalité pour secourir les plus démunis ; quoi de plus étonnant si la révolte grondait, habilement stimulée par des meneurs.

Et pourtant, en 1789, tous les Nogentais fêtèrent joyeusement ensemble la prise de la Bastille au cours d'un banquet mémorable sur la promenade du canal Terray. Mais la belle entente ne dura pas. Les passions s'envenimèrent, le fanatisme déchaîna des violences. On s'en prit aux nobles, aux riches et aux prêtres. La lie de la population envahit l'église Saint Laurent, brisa statues et mobilier, profana les vases sacrés, souilla le maître-autel... Dans une chapelle latérale, l'arbre de Jessé, au-dessus de l'autel, fut sauvé de la destruction grâce à l'idée du notaire Lenoir qui le fit coiffer d'un bonnet phrygien pour le transformer en arbre de la liberté. Les capucins furent chassés du couvent qui devint le temple de la justice.

Le blé continuait d'être rare et cher... La population en réclamait au propriétaire des Grands Moulins, à prix réduit. Comme il refusait, elle faillit le lyncher. L'émeute menaçait. L'intervention du député Robin calma les esprits. Il fit distribuer le blé à un prix acceptable et tout rentra dans l'ordre. Pas pour longtemps...

Voici l'extraordinaire aventure vécue par Lazare Taupenot. Maître des postes, il profita sans doute de sa fonction pour se livrer au commerce des grains et s'enrichit. Les Sans-Culottes l'apprirent, l'arrêtèrent, le traînèrent à travers la ville en le frappant et l'insultant puis le pendirent à un réverbère, près des ponts. Témoins de la scène, deux braves Nogentais, une fois les agresseurs partis, coupèrent la corde et aidèrent le malheureux Taupenot à s'échapper dans une barque. Le calme rétabli, le pendu dépendu revint chez lui. Pour témoigner sa reconnaissance envers la providence, il fit ériger deux croix de fer, l'une sur le pont Saint Edme, l'autre au carrefour de l'avenue St Roch.

Les Nogentais vécurent bien d'autres événements pendant cette période. En 1792, ils assitèrent au passage du cortège triomphal qui transféra le corps de Voltaire de Romilly-sur-Seine au Panthéon. Ils ramenèrent au Paraclet, en procession solennelle, les restes d'Héloïse et Abélard qu'ils inhumèrent dans le caveau d'une chapelle de l'église St Laurent où ils resteront huit ans. Ils vécurent en 1793, le procès du vicomte Terray et de son épouse, ceux de leur garde-chasse Roussat et de l'ancien maire de la Motte-Tilly, Rolland, tous deux incarcérés dans la maison d'arrêt de leur ville. L'année suivante, ils virent vendre, dans les rues, durant plusieurs jours, le mobilier du château de la Motte-Tilly.

En 1793, la population avait adopté avec allégresse la nouvelle Constitution que lui présenta le député Robin. La Convention l'en félicita. Toujours en 1793, le même Robin présida à l'application du décret prescrivant la fonte des cloches en vue de leur transformation en pièces d'artillerie. Il ordonna la descente de cinq des cloches de l'église St Laurent qui furent brisées et embarquées sur la Seine à destination de Paris.

Sous la Terreur, un Comité du Salut Public fut formé et chargé de rechercher les individus susceptibles de se livrer à des menées hostiles à la République. Tous les conspirateurs furent impitoyablement traqués, emprisonnés ou envoyés devant les tribunaux. Il fit ainsi arrêter de nombreux Nogentais, souvent victimes de dénonciations.

L'année 1794 connut un été très chaud. Dès la mi-juillet, les raisins étaient mûrs dans les vignes du Cardinal. De mémoire de Nogentais, jamais récolte n'avait été si précoce. Pour marquer l'événement, le conseil municipal décida l'envoi d'un panier bien rempli, aux membres de la Convention nationale. Les députés apprécièrent le geste et les raisins aussi. Ils exprimèrent leur satisfaction par leurs applaudissements et le vote d'une motion que publia le Moniteur Officiel.

Il est intéressant de signaler qu'avant et pendant la Révolution, deux Loges rivales coexistèrent à Nogent ; l'une relevant de la Grande Loge de France, l'autre du Grand Orient. Certes, les sociétés de pensées s'étaient très développées en France dans le dernier quart du XVIII[e]. Mais qu'une ville d'aussi modeste dimension ait constitué un aussi riche vivier pour la Franc-Maçonnerie a de quoi surprendre.

C'est en 1790 que la ville de Nogent devint le chef-lieu d'un des districts formés dans le département de l'Aube puis, par la suite, celui du canton et de l'arrondissement. Le premier maire élu en 1791 fut Gaspard Dufour auquel succéda l'ancien député Robin. Quant à la paroisse St Laurent qui relevait du doyenné de Pont-sur-Seine, elle se vit ériger à son tour en doyenné indépendant.

Puis Bonaparte vint, de Brienne à Nogent, s'embarqua sur le coche d'eau et s'en alla vers Paris ouvrir une nouvelle période de notre histoire nationale...

Nogent adopte rapidement la Révolution et la République. Certes, nos ancêtres commirent des excès : arrestations arbitraires, prêtres molestés, église Saint Laurent profanée, cloches fondues, il est vrai, pour fabriquer les canons devant défendre le pays, mobilier du château de la Motte-Tilly vendu dans les rues.

Pourtant, on reste loin des massacres de la Terreur à Paris. Les Nogentais de tout temps ont su se contrôler et la ville passa cette époque de troubles sans trop de dommages.

L'un d'entre eux émergea plus particulièrement : mon lointain prédécesseur Robin, Maire de Nogent et député à la Convention.

Il vota aussi bien la mort du Roi Louis XVI que la mise en accusation de Robespierre, par fidélité à son ami Danton, exécuté peu de temps auparavant.

Pas plus que les guerres, les révolutions ne sont "fraîches et joyeuses". Elles font certes bouger plus rapidement les choses, laissent beaucoup de ruines, entraînent des exactions, des profiteurs de toutes sortes.

Et, le plus souvent, le peuple lassé de tant de désordres, accepte un dictateur.

1789, 1848, la Révolution russe en 1917, se sont terminées ainsi.

Le résultat le plus probant de 1789 fut la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

MICHEL BAROIN, Président de la Mission du Bicentenaire, voulait nous offrir une Déclaration des Droits de l'Homme du Troisième Millénaire. Mais MICHEL BAROIN était un visionnaire. Ceux qui lui ont succédé n'ont pas su reprendre l'idée ou n'avaient pas le souffle nécessaire pour la faire fleurir.

Dommage... 1989 aurait pu être une grande date.

Marcel GUILLIOT

Eglise de Nogent, détail d'un tableau.

DANSEUSES DE L'INTREPIDE NOGENT SUR SEINE

Chorégraphe :
Patricia BOURGEOIS

Présidente :
Colette REMY

Corps de ballet :
Guendoline AUDEBERT
Angélique BERCHER
Lutécia BERCHER
Patricia BOURGEOIS
Alison DESCHAMPS
Sandra DESCHAMPS
Nathalie DUDOUE
Nathalie DUPUIS
Antony FAVIN
Laure FAVIN
Nadine GERARD
Emilie GUYARD
Isabelle REMY
Lysiane REMY
Sabrina SALLE
Virginie SALLE
Elodie TECHER
Fabienne TECHER

LES SYLPHIDES PONT-SUR-SEINE

Chorégraphe :
Francine SOUFFLET

Présidente :
Paulette HERVE

Corps de ballet :
Thérèse PINTER
Laurence THIBAULT

FANFARE DE L'INTREPIDE NOGENT-SUR-SEINE

Chef d'orchestre :
Jean-Claude LAUNAY

Président :
Maurice PICHON

Musiciens :
Xavier ANCELIN
Sébastien BALIZIAUX
Louis BAULIN
Karine BIAUDET
René BOUDIN
Didier CAUDEVEL
Charley DAMBLANT
Didier DEHAYE
Catherine GAILLARD
Christian GELE
Jean-Claude GIROUX
Nathalie GAILLARD
Martine LAUNAY
Sandrine LAUNAY
Laurent HIRSON
Alain HUART
Delphine HUGEONNEAUX
Yasmina LAUNAY
Corinne LECOURT
Jean-Marc LECOURT
Laurent LEONARD
Sébastien LEONARD
David MAYEUX
Gérald PATENERE
Raymond PATENERE
Christelle RIO
Laétitia RIO
Marie-Piere RIO
Joelle RIO
Jacky SIMONET
Laurence SIMONET
Michel SIMONET
Pierre SUREAU
Bernard THIERY

LE REVEIL DU THEATRE NOGENT SUR SEINE

Présidente :
Mme Michèle BAROIN

Acteurs
Angeline ALVES
Jeanine BLAISEL
Bernadette BOSSY
Vanéssa BOUBONNEUX
Sébastien CABEZA
Jean-Marie CAILLE
Isabelle CORDIER
André COSSENET
Eric DELAUNE
Sylvie FAULE
Madeleine FONTAINE
Jacotte GESLIN
Dominique HOURLIER
Florence LEMEE
Marie-Claude LEONARD
Hervé MARSAL
Jacqueline PICHON
Marie-Josée SARAZIN
Pierre TRUFFET
Maurice WIEL

COUTURIERES

Simonne CŒURDEROI
Simonne GENIN
Henriette ROLLET
Francine SOUFFLET
Dominique STEPHAN
Gisèle METIVIER
Laurence MILLET

PLACEUSES

NOGENT-ACCUEIL

ECOLE DE MUSIQUE NOGENT-SUR-SEINE

Chef d'orchestre :
Karina VAUCOULOUX-KINNEL

Présidente :
Anne-Marie SANSON

Musiciens :
Betty BILLON
Jean BLAISEL
Laure BOURSON
Ghislaine BRISSY
Corinne CABOURDIN
Sylvie CASAGRANDE
Jean-Luc DARGENT
Alexandra DERDA
Max DEVESRONNIERE
Emmanuel DOLLAT
Blandine DOLLE
Frédéric DUBREUIL
Maurice DUPUIS
Valérie GUEZOU
Anne GUEZOU
Solange GULARK
Julien GUY
Anne-Sophie HENTZIEN
Valérie INGERT
Sabine JACQUEMET
Damien LAGOUGE
Yves MENSION
Fabienne METIVIER
Olivier NOVAK
Christelle PERDREAU
Anne-Laure PERDREAU
Camille RAVAIOLI
Maud RICORDEAU
Delphine ROUSSEAU
Renaud SANSON
Henri TEINTURIER
Jocelyne THOMAS
Auror THIERY
Patrice TOURNU

CHORALE A CŒUR JOIE « CRESCENDO »

Chef de Chœur :
Odile MENSION

Président :
Yves MENSION

Choristes :
Anne-Catherine BAYERLET
Roger BOSSARD
Marie-Louise BOSSARD
Paul CHARBAUT
Suzanne CLERC
Annie CLYTI
Denise DALLE
Jacqueline DELFORGE
Jeannine GAILLARD
Maurice GAUROY
Françoise HOUDRE
Alain HUARD
Jeannine LOREAU
Michèle LE MOHER
Jean MAERTEN
Marie-Hélène MULLER
Nocole POIRRIER
Madeleine POUCHOUX
Armelle ROLLOT
Noël RUTTEN
Agnès RUTTEN
Sœur SUZANNE
Geneviève THIERY
Marcel THIRY
Raymond THIRY
Sylvain TSCHAMBSER
Jeannine VAUTHIER
Dominique ZANGUERLIN

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

L'Histoire de Troyes sous la Révolution
par Albert Babeau.

Le journal de Troyes qui devient **Le journal du département de l'Aube** dès les premières années de la Révolution. Bibliothèque de Troyes RR63-RR64.

La Grande Peur par Chaudron.

L'Histoire du diocèse de Troyes par Mgr Roserot de Meulin.

Recherches documentaires sur la population de Troyes de 1770 à l'An X par M. Francy.

Notes sur la correspondance commerciale de la Maison Berthelin Fromagest de Henri de la Perrine.

Les cahiers de doléances du bailliage de Troyes de J.J. Vernier

Articles publiés dans **Révolution dans l'Aube** — Bulletin d'histoire moderne et contemporaine — Côte Bibliothèque de Troyes 30923.

Almanachs à la Bibliothèque de Troyes sur les côtes « Carteron » 270 et précédents.

Histoire de Troyes de la Révolution à nos jours - Tome I - par André Beury.

Branle coupé

Collectage d'Ailleville (10)
Mme Yvette Demaria

Dans ce branle d'Ailleville, les danseurs, alternés hommes et femmes, se tiennent par les mains et forment une ronde ouverte conduite par un meneur. Ils partent du pied gauche et évoluent dans le sens des aiguilles d'une montre. Les deux premiers temps forment un changement d'appui, gauche-droit-gauche. Ce mouvement fait qu'à l'issue de chaque groupe de 4 temps, les danseurs lèvent toujours la même jambe gauche.

Afin que la ronde circule, les pas exécutés en arrière sont de très faible amplitude alors que ceux effectués dans le sens d'avancée, notamment le temps 3, sont franchement avancés.

Les bras battent naturellement, sans qu'il n'y ait un mouvement particulièrement ordonné.

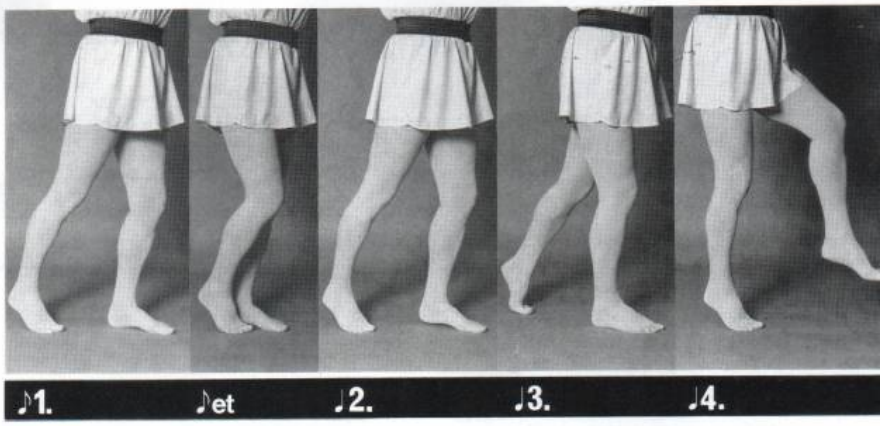

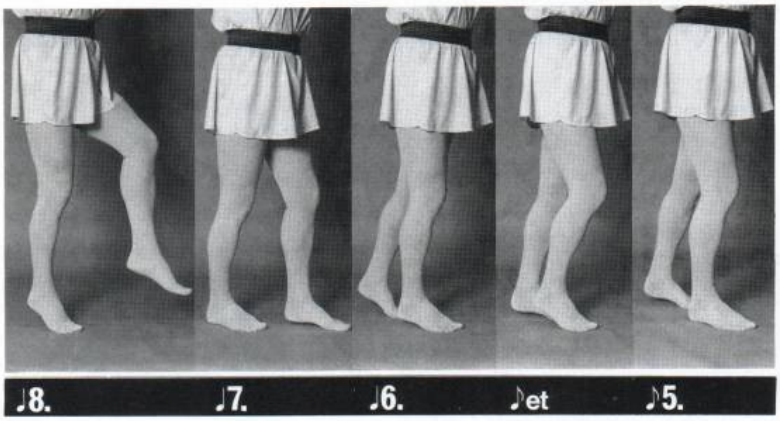

1 - Avancer le P.G. dans le sens de la ronde

& - Poser la pointe du P.D. au pont du P.G.

2 - Avancer le P.G.

3 - Avancer le P.D.

4 - Lever la jambe G. pliée
Sursaut sur le P.D.

5 - Poser le P.G. en arrière

& - Poser la pointe du P.D. près de la pointe du P.G.

6 - Poser le P.G. légèrement en arrière

7 - Poser le P.D. légèrement en arrière

8 - Lever la jambe G pliée
Sursaut sur le P.D.

Cette danse fait suite à la série de branles que nous avons publiés dans *FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 110 « Rondes et branles »*. En cette année du Bicentenaire, ces branles sont, avec les contredanses, les seules qui semblent être venues du XVIII[e] jusqu'à nous, sans trop de transformation.

Ce qui ne veut pas dire, non plus, qu'elles soient « de la Révolution », car, à notre connaissance, il n'existe aucune danse créée à cette époque. En revanche, on trouve de nombreux chants — y compris en Champagne — qui furent écrits sur des airs à la mode.

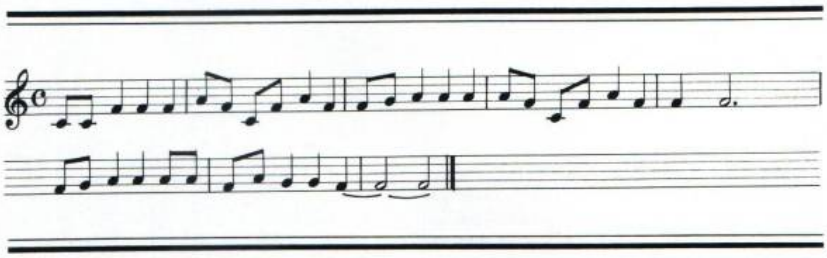

Passant par Paris
Vidant chopinette,
Il me prit l'envie
D'aller voir ma belle.
Don ! Don !

Si l'amour vous gêne,
Et moi non ! Non ! Non !

Il me prit l'envie
D'aller voir ma belle.
Un de mes amis
Me dit à l'oreille.
Don ! Don !

Refrain....

...
Jean prends garde à toi,
On courtise ta belle.

...

...
Courtise qui voudra
Je me fie-z-en elle.

...

...
J'ai eu de son cœur
La fleur la plus belle.

...

...
J'ai eu trois garçons,
Tous trois capitaines.

...

...
L'un est à Bordeaux
L'autre à La Rochelle.

...

...
Et l'autre à Paris,
Lutinant les belles.

...

...
Et l'père est ici,
Labourant la treille.

...

L'air **« La Romance »** est extrait du manuscrit Charbonnel. Cette famille de ménétriers était de Lusigny-sur-Barse (10). La page 121 du document porte la mention *« Lusigniy 1855 légitimme Léopoldine Charbonnel »*. Toutefois ce manuscrit est de plusieurs mains et, en page 3, on trouve le paraphe de *« Charbonnel fils violon »*. Il paraît probable que les premières transcriptions musicales soient du tout début du XIX[e]. Il est donc possible que « La Romance » soit contemporaine de la période post-révolutionnaire ou, peut-être, plus ancienne encore.

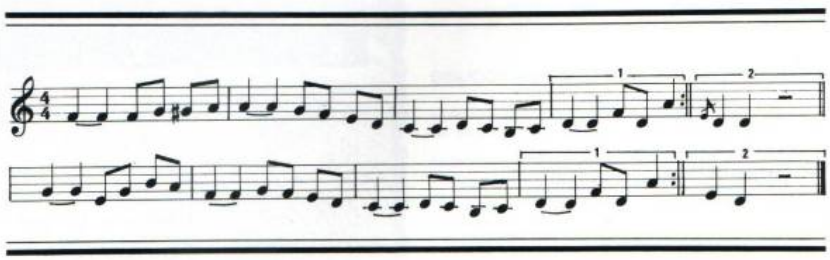

ERRATUM : Les photographies de la Polka-Sèyote ont été inversées dans la mise en page du N° 112. La photo page 33 correspond à la partie B et, inversement, la photo page 34 correspond à la partie A.

VILLENEUVE AU CHEMIN (10), Mme LORNE-LASCAUT, mère, vers 1880.

GIROUETTES

Le N° 111 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE consacré à LA GIROUETTE, ENSEIGNE POPULAIRE ET ARTISANAT D'ART intéresse particulièrement nos lecteurs.

Nous nous étions efforcés de réaliser une étude aussi exhaustive que possible. Mais, malgré notre bonne volonté et la perspicacité de tous ceux qui nous ont aidés dans cette recherche, toutes les girouettes n'ont pas été recensées. Notre Province est vaste, les villages y sont nombreux et le pari de tout photographier aurait été présomptueux...

Depuis la parution de cette revue, nos lecteurs nous envoient, à leur tour, des photographies ou des croquis de girouettes qu'ils connaissent et que nous n'avons pas signalées. La "rubrique" reste donc ouverte et nous pourrons ainsi compléter l'étude pour le plus grand plaisir de tous.

REIMS
M. Remy PAILLARD

Veuillez trouver ci-joint, maquette d'une girouette que je possède et qui flotte sur le toit de mon cellier.

LE PARACLET
M. Félicien MIZELLE

C'est en 1830 que le premier baron Walckenaer acquit la ferme du Paraclet puis il regroupa toute la propriété, château et moulin. Sous-Préfet de Nogent-sur-Seine jusqu'à cette date, il était un fervent admirateur de La Fontaine. Il écrivit de nombreux ouvrages sur l'œuvre du fabuliste et... mit les girouettes du château en concordance avec sa passion.

CHAOURCE
M. Raymond REGNIER

J'ai lu et regardé avec intérêt, l'excellente revue "FOLKLORE DE CHAMPAGNE" sur le thème "la girouette". On découvre les origines, les différents systèmes de montage et de giration et, parmi tous ces modèles indicateurs du vent, de nombreux sujets indiquant la qualité du propriétaire de l'habitat.

J'y ai reconnu quelques girouettes de notre canton, laboureur avec chevaux ou tracteur, chasseur, fantaisie ; et quelques-unes de Chaource. Le St Jean Baptiste de notre église, les griffons de la mairie sont présents dans cet ouvrage. Signalons qu'une de ces quatre allégories, victime de la rouille, fut emportée récemment par un violent coup de vent.

L'énigmatique personnage de l'ancienne maison Henri, au Pavé, route de Pargues, n'a pas été oublié. Est-ce un garde-champêtre ? Est-ce un militaire du Second Empire avec son képi genre "casquette du père Bugeaud" ?

Par contre, j'ai vainement cherché parmi les girouettes dites "militaires", celle qui se trouve au pignon de la maison de M^me^ Person (Nana) rue des Cannes, et qui représente un aigle impérial, ailes déployées. Dans cette revue, on nous propose les dates de 1860-70, elles seraient les périodes de création des girouettes en Champagne. C'est, je crois, tout à fait juste et nous avons, avec cette dernière girouette chaourçoise, un jalon typologique très intéressant.

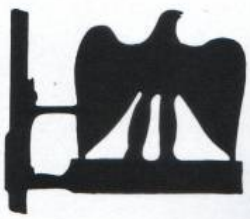

M^me^ Person que j'ai questionnée, m'a déclaré ne pas connaître l'origine de cet attribut napoléonien. D'autre part, les montages et les dimensions de cette girouette et de celle de la maison Henry (aujourd'hui Dominique Martin) sont identiques. Elles seraient donc contemporaines et probablement l'œuvre d'un même artisan, artisan local sans aucun doute.

Ces quelques lignes ne sont nullement un reproche envers les animateurs et chercheurs de notre folklore champenois, qu'ils les considèrent plutôt comme une marque d'intérêt ; et, si notre MJC n'a pas le pouvoir de leur décerner un "César", nous offrons à Gilbert ROY et à ses amis, cet aigle impérial à mettre dans leur collection de girouettes.

(Article paru dans "LA GAZETTE DE CHAOURCE N° 220 page 10).

LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - BP 118 - 10300 Ste Savine

N° 2 Spécial : *Quand notre auto était mobile... Ah ! qu'elles étaient jolies... nos voitures des années 50... Les 2 CV UMAP « habillées » à Bernon... Une des premières automobiles paraît avoir été construite de toutes pièces à Troyes, par Georgia Knap, inventeur de génie... Mme Yvonne Simon : Pilote de course... Vous connaissez leurs voitures, mais leur visage ?... Spécial Salon 1952... Paris-Vienne 19025... Les années folles du scooter... sur les traces de Patrice de Riencourt, ingénieux inventeur et châtelain de Charmont.*

N° 20 - (correspondant au 2e semestre 1955) *Grandes cérémonies à Troyes pour l'inauguration du Monument de la Résistance - Les pétards du 14 Juillet ont fait... du pétard - « Blanchette » est mort mystérieusement au bord de la Seine - Gilbert Bozon s'est marié - La vie quotidienne dans l'Aube - Tournoi de Haute Couture en papier journal - Incendie monstre à Champfleury - Au fil des mois...*

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC 10210 Chaource

N° 217 - *Le cidre, production agricole traditionnelle... production d'avenir - Images de Coussegrey par Françoise Legrand - Histoires de loups, Marie-France Solignac...*

N° 218 - *En feuilletant les vieux journaux - Le bicentenaire de la Révolution Française - Rétrospective sur la Compagnie des Sapeurs-pompiers...*

N° 219 - *L'apiculture et ses secrets - Etre "gueule noire" à Villiers le Bois - Connaissance du pays de Chesley, laiteries et laitiers - Mardi-Gras - Bicentenaire de la Révolution...*

LE TAO - Miroir du Monde - Ed. Seghers - Paris

Marie-Thérèse Lambert, une passionnée de la Chine (elle préside aux destinées de "Fleuve Jaune" est aujourd'hui bien connue des Troyens. Elle vient de publier aux éditions Seghers, un très bel ouvrage (ft 12 × 19) sur LE TAO. Remarquablement illustré de reproductions d'œuvres chinoises, ce livre est également très agréablement mis en page. Au sommaire : Le Tao - Le Tao : initiation - Poèmes - Le Tao et la peinture... Ce "livre-cadeaux" de présentation soignée ne pourra que satisfaire les amateurs.

FLEUVE JAUNE - N° 2 - 1, rue Désiré Briden - 10000 Troyes

L'association "Fleuve Jaune" qui consacre ses études à la Chine vient de publier son second fascicule. Au sommaire : La Chine à votre portée - Le dragon dans tous ses états - Le symbolisme du dragon - Le dragon en deçà et au-delà de la Grande Muraille - La

symbolique du dragon dans quelques bestiaires français du Moyen Age - Le dragon dans l'horoscope chinois - Flute du ciel, conte - Longjing, le thé du puits du dragon - Les os du dragon - Le riz et la Chine - Barbe de dragon - La Chine en France - Notes de lecture...

LES CAHIERS HAUT-MARNAIS - N° 175 - 52012 Chaumont

Un miroir de la société mérovingienne : le traité d'Andelot - Sur l'inspirateur du pacte d'Andelot : Gontran, roi de Bourgogne - Technique de damasquinure et ateliers - Quelques sépultures et objets du XVe siècle du nord de la Haute-Marne - La nécropole mérovingienne St Martin à St Blin - Traité d'Andelot, texte et traduction - Arbre généalogique simplifié des Mérovingiens.

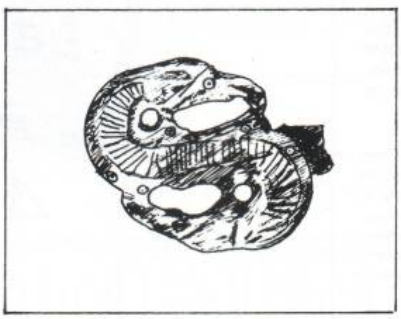

LEMOUZI - N° 109 - 13, place Municipale - 19000 Tulle

Jean Mouzat ou la quête du Limousin perdu - Monedeira -Poèmes limousins - Les ostensions à Javerdat - Tènements de la Seigneurie de Vars - L'ensemble paroissial arédien à la Révolution - Liste des lieux-dits par paroisse en 1713 - Notes sur l'Abbaye d'Altavaux - La chapellerie à Bourganeuf - Voyage présidentiel de Ch. de Gaulle en Limousin - Familles de Chaumeil - Autour du Cantou, des hommes et des livres...

CAHIER DES AMIS DU VIEIL ILLE - N° 104 - BP 22 - 66130 Ille sur Tet

L'histoire illoise qui se fait - L'émigration illoise pendant la Révolution - Vestige de gorge romaine - Il y a cent ans, dans l'Indépendant - La guerre de 1870-71, documents illois -Opération Eglantine - Une ancienne élève se souvient - La maison d'Ille - Pregaries dels curanderos - En fouillant les archives...

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE - N° 91 - 3 bis rue Léo Delibes - 75116 Paris

Restauration et restauration, un nouveau concours pour les "auberges rurales" bien sauvegardées - A propos des granges du Centre - L'eau, le meilleur et le pire - L'école d'Avignon, ses stages - Le grès en Hurepoix - Le jour du pain - Vie de l'association dans les départements...

LINGUISTIQUE PICARDE - N° 4 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Nouvelles recherches sur l'étymologie du nom de la BRESLE - Ch'boin Diu désargeinté ed Talmars - Première églogue de Virgile traduit en vers picards - Textes oubliés, textes retrouvés.

EKLITRA - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens

Inne Bwinne an-née ? - Zélie pis s'n'honme - Un érudit picard trop décrié : Jean-Baptiste Ledieu (1774-1842) - Ele kanchon meudite - Flux et reflux - Ech tchuré pis sin mort - Quelques formes picardes de toponymes de Fresnoy le Grand - Nous avons lu - A Charles Lecat - Les écrits restent - Eche kouvreuw épi ch'kacheuw...

FOLKLORE DE FRANCE - N° 217 - 160 Traverse de Russan - 30000 Nimes

Le galoubet de citoyen Lemarchand - La légende de la Baronnie de Caravètes - La tradition militaire et le folklore à propos de la découverte de trois nouveaux diplômes de danse et d'exercice de bâton - Nos pigeonniers languedociens - D'une paisando... del pais moundi - Le cor des pescofis...

AGUIANE - LE SUBIET - N° 150 - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angely

Au cri du Chaouan - Promenade en pays protestant d'Arvert - Un enfant d'Eraville à l'Ile Bourbon - Des Charentais aux antipodes - Le service militaire il y a cent ans - Saintonge et Louisiane - Le Caffa de Cognac - Question de vocabulaire - Mesure de froment - Mesure rase et mesure pleine - Visite au Futuroscope - Un St Simon charentais...

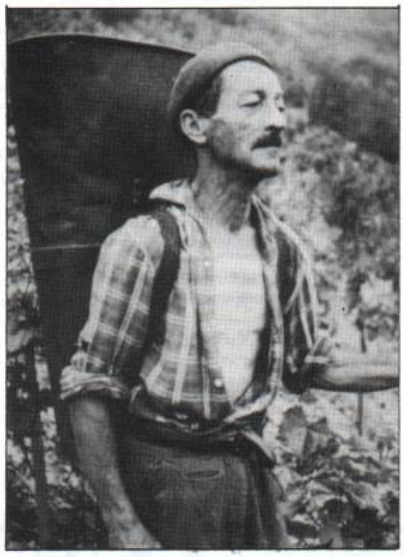

BARBIZIER - N° 15 - Musée de la Citadelle - 25000 Besançon

Les "vignerons-ouvriers" de Lods et de Vuillafans - Miliciens et salpêtriers au XVIIIe - Musée de plein air de Nancray - Les œuvres de l'abbé Garneret - de la Citadelle à Nancray - Activités des musées et de la recherche - Dons et achats pour collection 87/88...

STORIA E MEDICINA POPOLARE - N° 2 1988 - Via Ferruccio 26 - 00185 Roma - Italie

Un rito, un diavolo, due culture. Possessione e terapia sacrale nell' isola di Cefalonia - Malattia, morte e clausura a Terlizzi fra Sette e Ottocento - Pratiche di medicina arcaica e veterinaria tradizionale a Durlo, Vicenza - "A perlengueia"...

La revue d'**Etudes des Médecines populaires** signale toujours très régulièrement les parutions de FOLKLORE DE CHAMPAGNE dans ses feuillets bibliographiques. Nous l'en remercions vivement.

CADRANS SOLAIRES

Il existe, en Champagne, un cadranier et, nous préparons, avec son concours, une étude sur les cadrans solaires de notre région. Si vous en connaissez, sur les églises bien sûr, mais aussi et surtout sur des bâtiments privés (fermes, maisons, anciennes abbayes...) il nous serait agréable que vous nous les signaliez. Par la même occasion, si vous avez connaissance d'une histoire, d'une légende, s'y rattachant, nous serons ravis de la connaître.

D'avance, merci.

Nous préparons une étude sur les « Gens du Voyage » et les « Théâtres ambulants ». Il nous serait agréable que nos amis lecteurs et abonnés nous aident à approfondir le sujet en nous faisant part de leurs souvenirs et en nous signalant les documents qu'ils pourraient connaître : cartes postales, affiches, programmes, documents divers, rapports de police, avis de mairie, annonces de presse, photographies... (même en mauvais état !).

En particulier nous axons actuellement nos recherches sur la troupe LAMARCHE-BERTHIER D'HONT qui installait encore son théâtre sur nos places de ville, il y a une vingtaine d'années.

Par avance nous remercions de leur collaboration tous ceux qui voudront bien nous apporter quelques renseignements — même ténus — sur ce sujet.

A ce jour, MM. Hubert Claisse, Gilbert Clément, Roger Favin, nous ont transmis des renseignements et des souvenirs sur les théâtres qu'ils avaient connus. Ils nous précisent, notamment que le théâtre Lamarche-Berthier-d'Hont s'appelait anciennement **Berthier-Riga.** D'autres nous ont téléphoné pour nous signaler qu'ils allaient nous faire parvenir des documents. A tous nous adressons un grand merci.

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

LISEZ

LA MEMOIRE DE L'AUBE
"Le journal qui se souvient"
est en vente chez les marchands de journaux

Pour vous abonner à la "COLLECTION COMPLETE", c'est-à-dire tous les numéros parus depuis 1986 et le routage des numéros encore à paraître en 1988 (22 numéros en tout), envoyez un chèque de 118 F à :

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

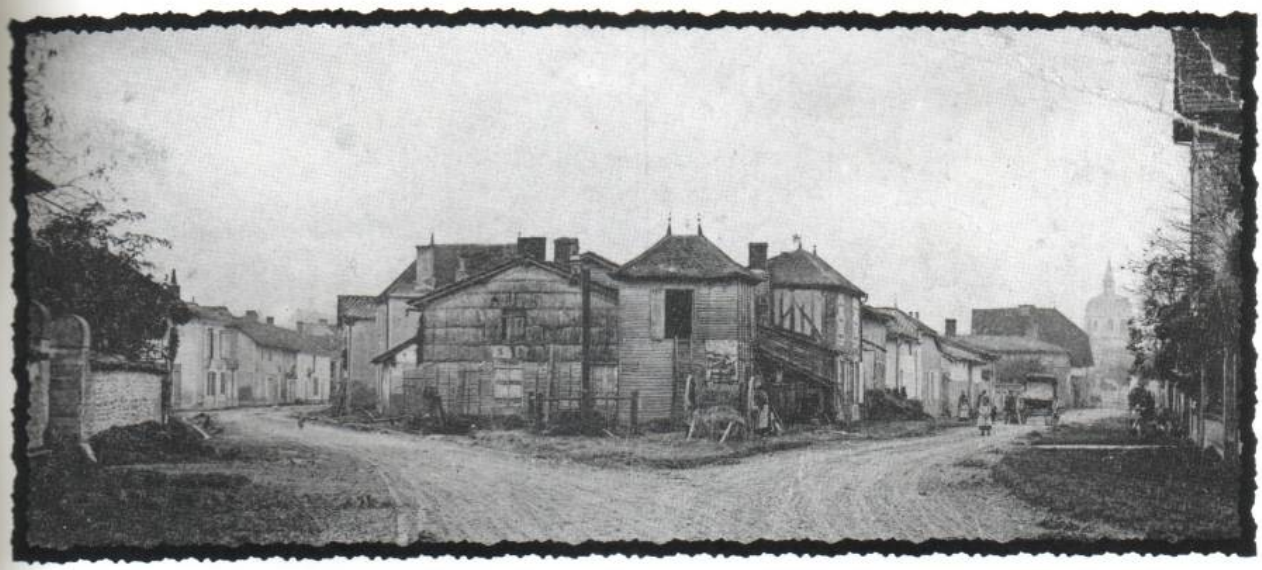

Dienville, rues des Fossés et de Brienne.

9e SALON DU LIVRE
PARIS
PORTE DE VERSAILLES HALL 7
19 AU 25 MAI 1989

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

CENTRE REGIONAL DU LIVRE DE CHAMPAGNE ARDENNE
9e SALON DU LIVRE
PORTE DE VERSAILLES HALL 7 STAND I 16
75000 PARIS

FAITES SAUTER LE BOUCHON

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu pétilles dans nos têtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

CHAMPAGNE

Defontsoyes

FONTETTE
10360 ESSOYES
TÉL. 25.29.60.63

Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51000 Fagnières — Dépôt Légal 2ème trimestre 1989 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission Paritaire n° 53035